



Bureau d'études et conseils en Environnement
Développement local en France, Méditerranée et Corse

**Pré diagnostic environnemental relatif à la demande d'examen au cas
par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation
environnementale selon l'article R. 122-3 du code de l'environnement,
concernant le projet construction d'une résidence hôtelière & d'un
bâtiment multiservices de restauration, Séminaires, spa & relaxation
situé sur la commune de Porto Vecchio**

13 décembre 2022



S.A.R.L. Endemys
Cabinet d'études et de conseils Environnement & Développement local

Espace Maria Julia 20218 Ponte Leccia (France, Corse)

Tel : +33(0)617 150 478

E-mail : moneglia@endemys.com

Web : <http://www.endemys.com>

SARL au capital de 2000 euros

R.C.S. BASTIA 513 830 919

SIRET : 513 830 919 00017

Code NAF : 7120B

Table des matières

1	Introduction	6
2	Description du projet	7
2.1	<i>Intitulé et localisation du projet.....</i>	<i>7</i>
2.2	<i>Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s).....</i>	<i>11</i>
2.3	<i>Caractéristiques générales du projet</i>	<i>11</i>
2.3.1	Description du projet.....	11
2.3.2	Description des travaux	21
2.3.3	Vues du site et insertions du projet dans son environnement	23
2.4	<i>Réglementation et rubrique de la nomenclature à laquelle est soumis le projet.....</i>	<i>27</i>
3	Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée	28
3.1	<i>Milieu naturel.....</i>	<i>28</i>
3.1.1	Zonages écologiques.....	28
3.1.2	Trame verte et bleu de Corse	34
3.1.3	Milieux aquatiques ou humides	37
3.1.4	Habitats naturels.....	39
3.1.5	Espèces végétales.....	42
3.1.6	Espèces animales.....	45
3.2	<i>Milieu physique</i>	<i>49</i>
3.2.1	Climatologie	49
3.2.2	Eaux.....	51
3.2.3	Topographie et géomorphologie.....	53
3.2.4	Sols et sous-sols.....	55
3.3	<i>Milieu humain et socio-économique.....</i>	<i>56</i>
3.3.1	Description des activités humaines et du fonctionnement de la zone	56
3.3.2	Données d'aménagement.....	60
3.3.3	Nuisances et pollutions.....	63
3.4	<i>Milieu paysager.....</i>	<i>63</i>
3.4.1	Description du caractère paysager	63
3.4.2	Zonages paysagers (sites/monuments classés/inscrits...)	69
3.4.3	Covisibilités	71
4	Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles	73
4.1	<i>Incidences potentielles du projet.....</i>	<i>73</i>

4.1.1	Sur les ressources	73
4.1.2	Sur le milieu naturel	74
4.1.3	Sur les risques	77
4.1.4	Sur les nuisances	77
4.1.5	Sur les émissions.....	78
4.1.6	Sur le patrimoine / le cadre de vie / la population.....	79
4.2	<i>Incidences cumulées du projet avec d'autres projets existants ou approuvés</i>	<i>79</i>
5	Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine.....	81
6	Annexes	84
6.1	<i>Protocole d'inventaire des habitats, de la flore et de la faune</i>	<i>84</i>
6.1.1	Aire d'étude.....	84
6.1.2	Protocoles d'inventaires.....	87
6.1.3	Efforts d'inventaire	92

Figures et tableaux

Figure 1.	Localisation du projet ORTHOPHOTO (Source : IGN)	8
Figure 2.	Localisation du projet CADASTRE.....	9
Figure 3.	Localisation du projet SCAN 25 (Source : IGN)	10
Figure 4.	Plan de masse du projet	12
Figure 5.	Aménagement du site	13
Figure 6.	Plan de masse bâtiment multiservices	14
Figure 7.	Plan de masse environnement du projet.....	15
Figure 8.	Existant/Projet Coupes transversales	16
Figure 9.	Coupe transversale du bâtiment multiservices	17
Figure 10.	Notice descriptive	19
Figure 11.	Schéma de principe des maisons	20
Figure 12.	Vues de la parcelle existante	23
Figure 13.	Vues des habitations alentours	24
Figure 14.	Insertion bâtiment multiservice et villas.....	25
Figure 15.	Insertion bâtiment multiservices	26
Figure 16.	Cartes des Zones Spéciales de Conservation (Source : ENDEMYS)	30
Figure 17.	Carte des Zones de Protection Spéciales (Source : ENDEMYS)	31
Figure 18.	Carte des ZNIEFF de type I et II (Source : ENDEMYS).....	32
Figure 19.	Carte des terrains du Conservatoire du Littoral et de la Réserve Naturelle de Corse (Source : ENDEMYS).....	33
Figure 20.	Carte des réservoirs et corridors aquatiques (Source : ENDEMYS).....	35
Figure 21.	Carte des réservoirs et corridors terrestres (Source : ENDEMYS)	36
Figure 22.	Carte des milieux aquatiques ou humides dans l'aire d'étude (source : ENDEMYS)	38
Figure 23.	Cartographie de végétation sur la parcelle d'accueil du projet (source : ENDEMYS)	

.....	41
Figure 24. Espèce végétale envahissante sur la parcelle d'accueil du projet (source : ENDEMYS)	44
Figure 25. Carte du noyau de population de la Tortue d'Hermann au niveau de la zone d'emprise du projet (Source : CEN de Corse).....	45
Figure 26. Données climatologiques sur les températures (Source : infoclimat)	50
Figure 27. Données climatologiques sur les précipitations (Source : infoclimat)	50
Figure 28. Données climatologiques sur les vents (Source : infoclimat)	51
Figure 29. Eau de surface au niveau de la zone d'emprise du projet (Source ENDEMYS d'après les données infoterre).....	52
Figure 30. Point d'eau sous terrain au niveau de la zone d'emprise du projet (Source ENDEMYS d'après les données infoterre)	53
Figure 31. Carte du relief (Source : topographique-maps).....	54
Figure 32. Profils topographiques représentatifs (Source : ENDEMYS d'après les données de Géoportail).....	54
Figure 33. Géologie au niveau de la zone d'emprise du projet (Source : infoterre)	55
Figure 34. Activités humaines et fonctionnement de la zone du projet	57
Figure 35. Occupation du sol (Source : Corin Land Cover)	58
Figure 36. Desserte de la zone	59
Figure 37. Destination générale des sols du PADDUC (Source : AUE).....	61
Figure 38. Zonages règlementaires du patrimoine culturel. (Source : Atlas des patrimoines)	62
Figure 39. Zone résidentielle dans laquelle s'implante le projet (source : GEOPORTAIL)	66
Figure 40. Sites classés et inscrits, ainsi que ZPPAUP dans l'environnement proche et lointain du projet (Source : geOrchestra.ac-corse.fr)	69
Figure 41. Monuments historiques classés et inscrits, dans l'environnement proche et lointain du projet (Source : geOrchestra.ac-corse.fr)	70
Figure 42. Plan de masse « environnement » du projet.....	76
Figure 43. Périmètre de l'aire d'étude (1/2) (source : ENDEMYS).....	85
Figure 44. Périmètre de l'aire d'étude (2/2) (source : ENDEMYS).....	86
 Tableau 1. Liste des habitats naturels recensés dans la zone d'emprise du projet et sa zone d'influence potentielle.....	39
Tableau 2. Liste des espèces végétales recensées et leurs habitats dans la zone d'emprise du projet et ses abords (source : ENDEMYS).....	42
Tableau 3. Espèce végétale envahissante sur la parcelle d'accueil du projet (source : ENDEMYS)	43
Tableau 4. Mesures environnementales du projet	81
Tableau 5. Calendrier de la campagne d'inventaire faune/flore (source : ENDEMYS).....	92

1 Introduction

Le projet de construction d'une résidence hôtelière & d'un bâtiment multiservices de restauration, séminaires, spa & relaxation situé sur la commune de Porto Vecchio est soumis à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale selon l'article R. 122-3 du code de l'environnement.

Le présent rapport constitue le prédiagnostic environnemental du projet produit en accompagnement du formulaire de demande d'examen au cas par cas CERFA 14734 *03.

Le prédiagnostic environnemental présente :

- La description du projet ;
- La sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée ;
- Les caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles ;
- La description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine.

2 Description du projet

2.1 Intitulé et localisation du projet

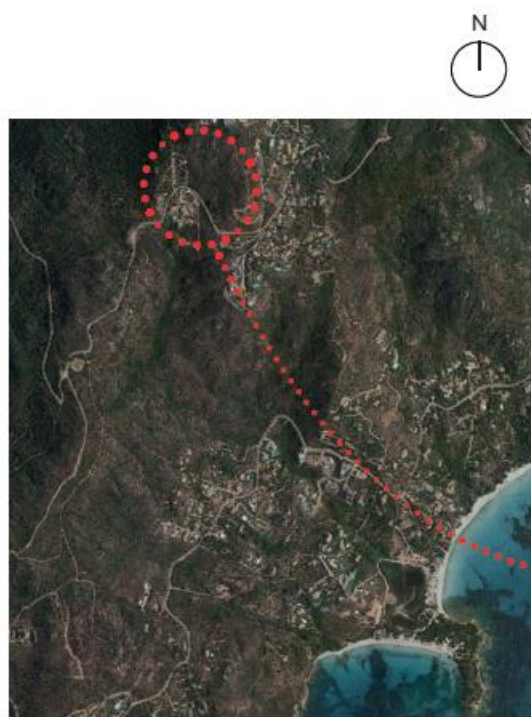
Le projet se situe :

- En région Corse
- Dans le département de la Corse du Sud
- Sur le territoire de la Communauté de Communes du Sud Corse
- Sur la commune de Porto Vecchio

SITUATION DE L'OPÉRATION

LOCALISATION DU TERRAIN

PALOMBAGGIA
(IMAGES SATELLITE)



VUES SATELLITE

PC 1 - PLAN DE SITUATION
SITUATION GÉOGRAPHIQUE

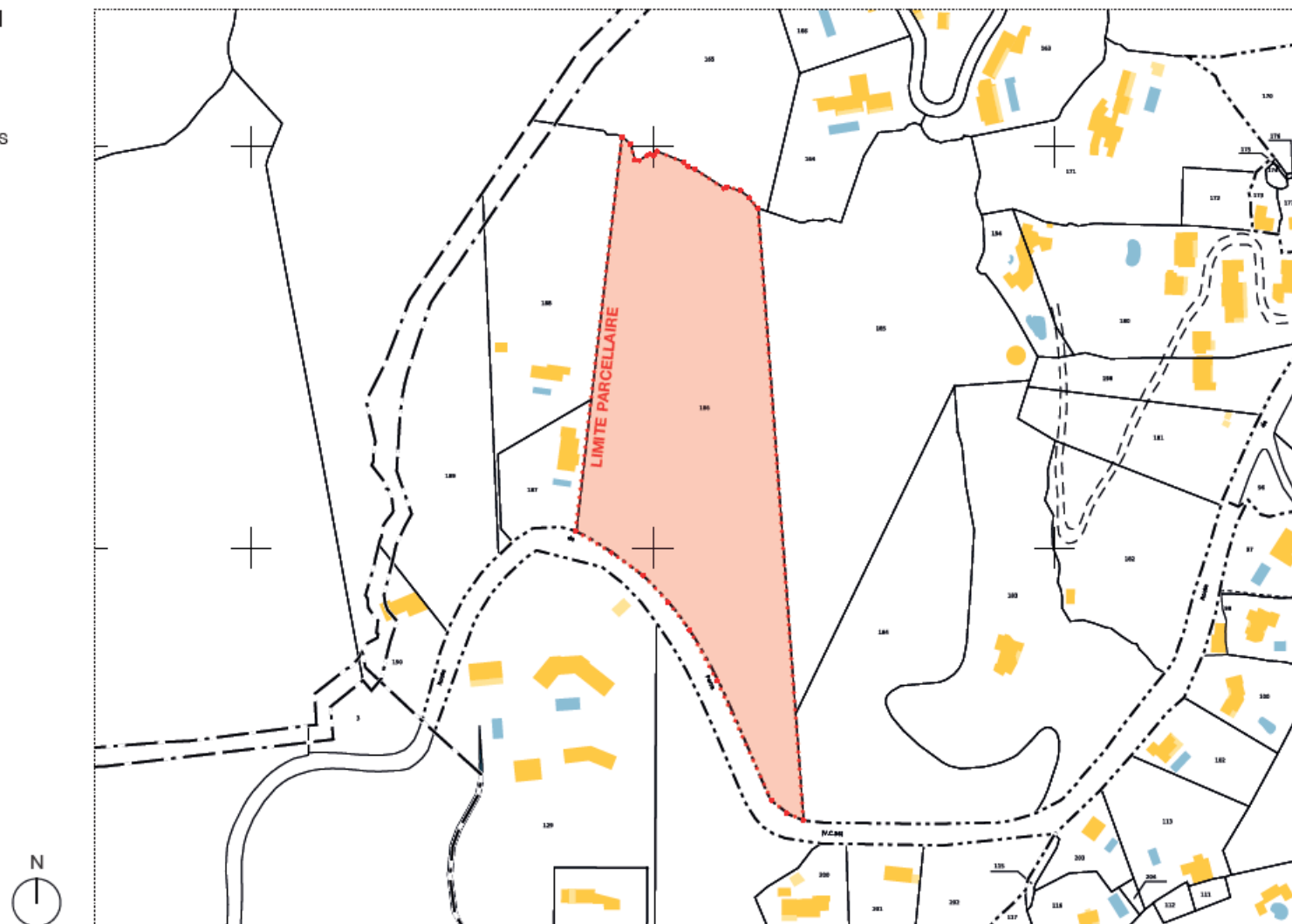
Figure 1. Localisation du projet ORTHOPHOTO (Source : IGN)

SITUATION DE L'OPÉRATION

PLAN DE CADASTRE

LOCALISATION DU TERRAIN ET TÈNEMENT PARCELLAIRE DES OPÉRATIONS

- > Parcelles 186
- > Route de Porra
- > 20137 Porto Vecchio
- > Section BX
- > Altimétrie : 172,62 m moyen (de 145,89m à 199,35m)
- > Surface : 21 610 m² environ



PC 1 - PLAN DE SITUATION CADASTRE
LOCALISATION DE LA PARCELLE

Figure 2. Localisation du projet CADASTRE

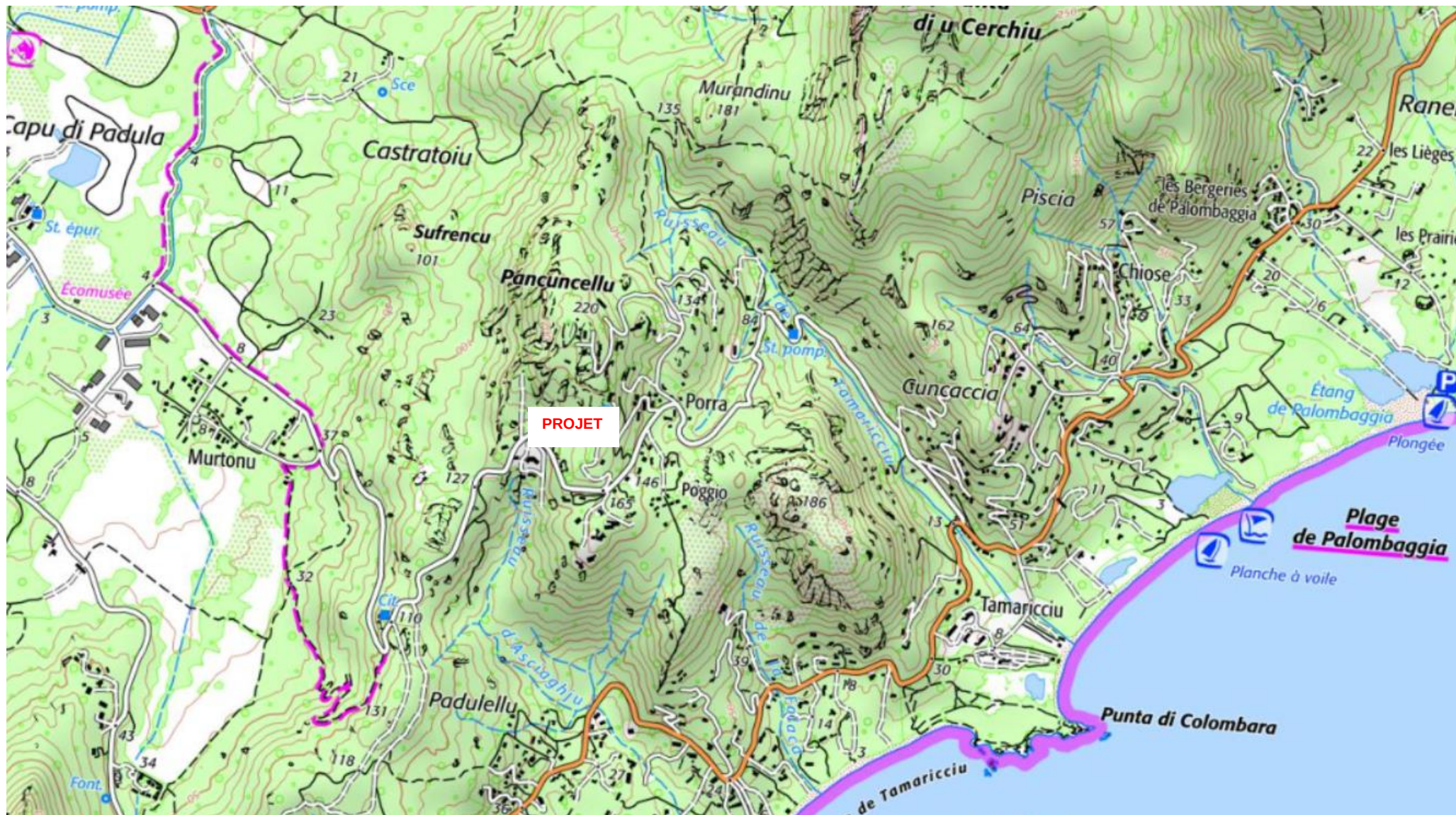


Figure 3. Localisation du projet SCAN 25 (Source : IGN)

2.2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

Maitre d'ouvrage :
SCI LA PROPERTY
11 B RUE THEODORE DE BANVILLE,
75017 PARIS
TEL : 06 68 49 70 00
MAIL : GERALDINE.TAIEB@ADELMAN.FR

2.3 Caractéristiques générales du projet

2.3.1 Description du projet

Le projet concerne un projet de résidence hôtelière sur la parcelle cadastre 186 section BX de la commune de Porto Vecchio.

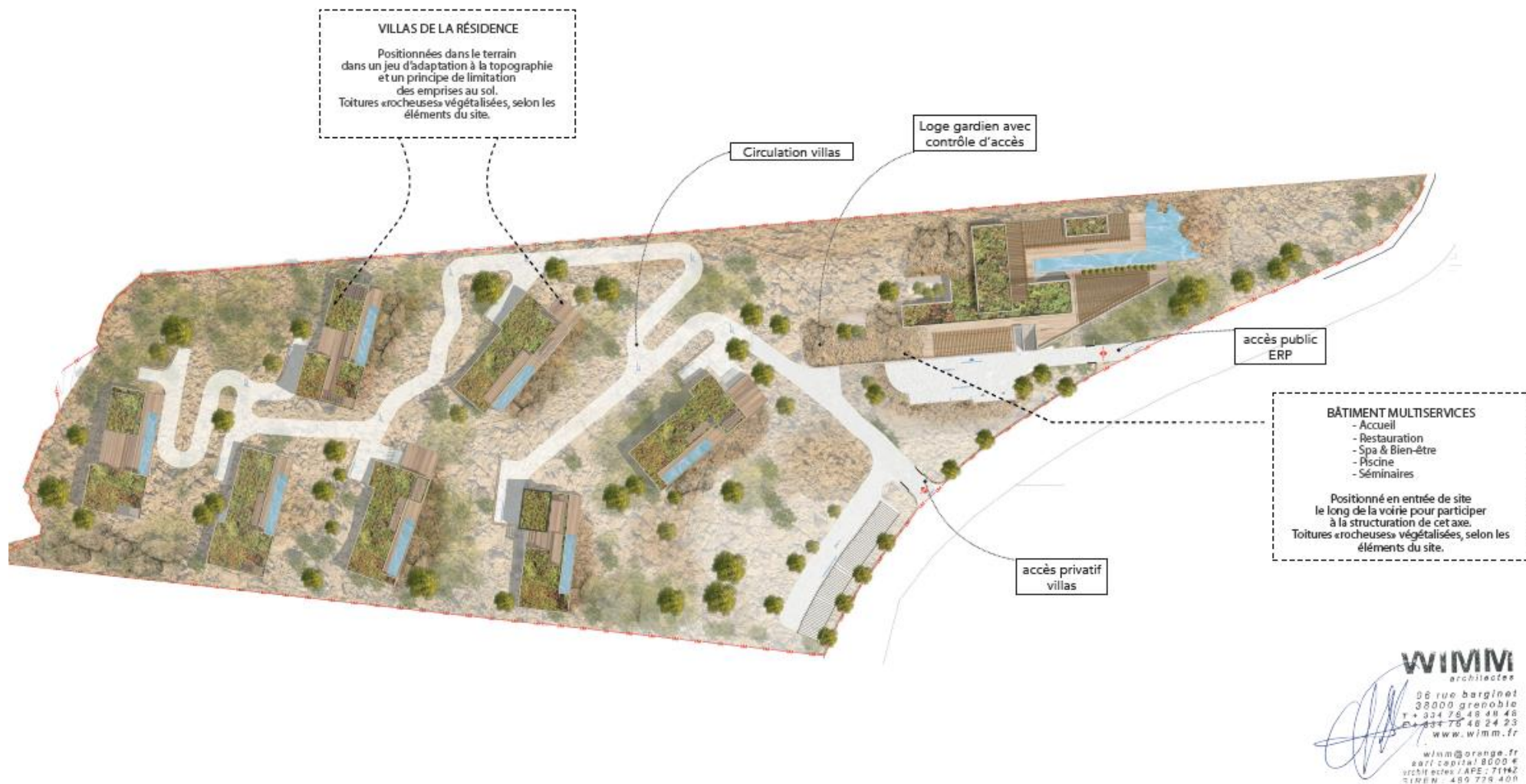


Figure 5. Aménagement du site

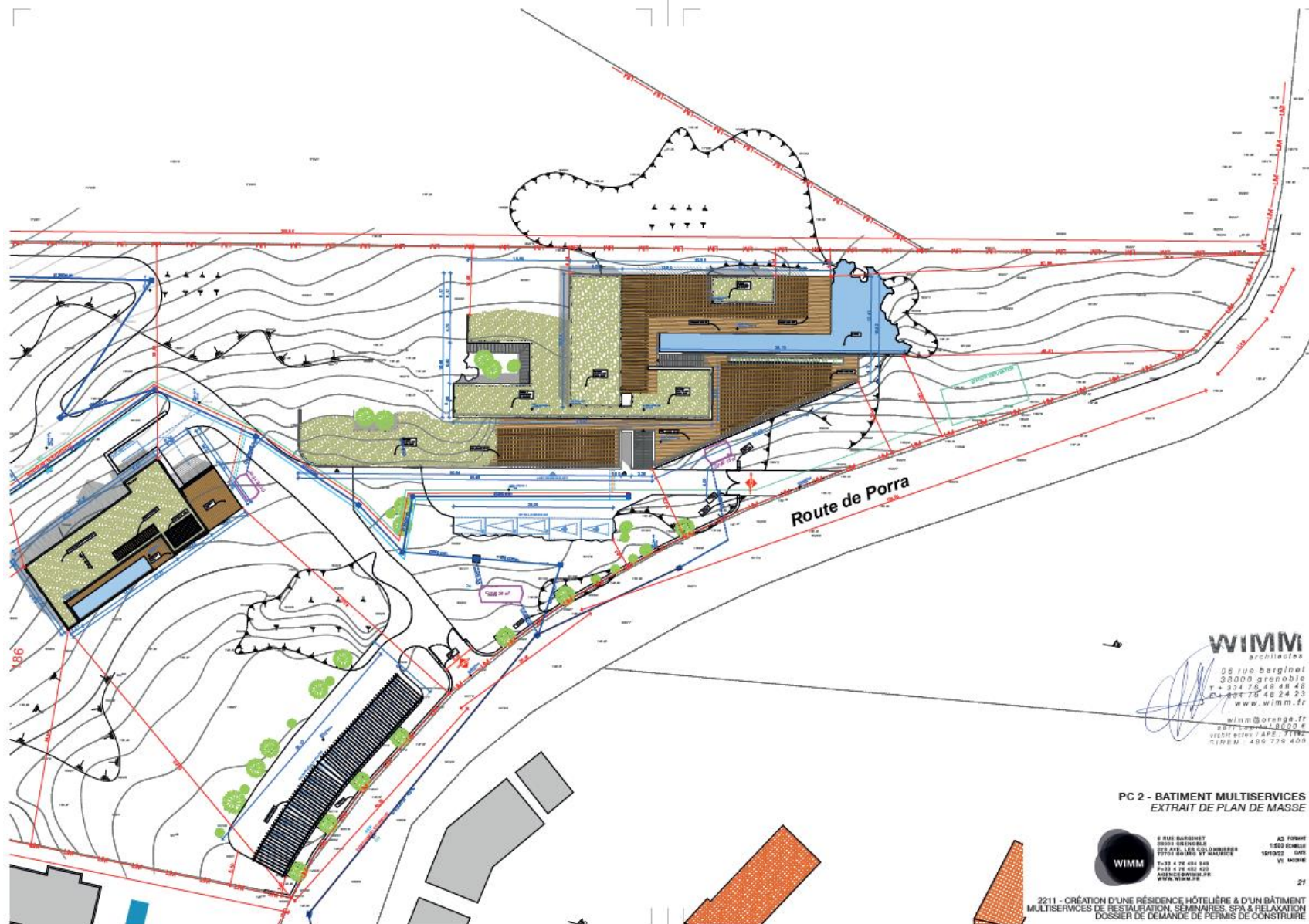


Figure 6. Plan de masse bâtiment multiservices



Figure 7. Plan de masse environnement du projet

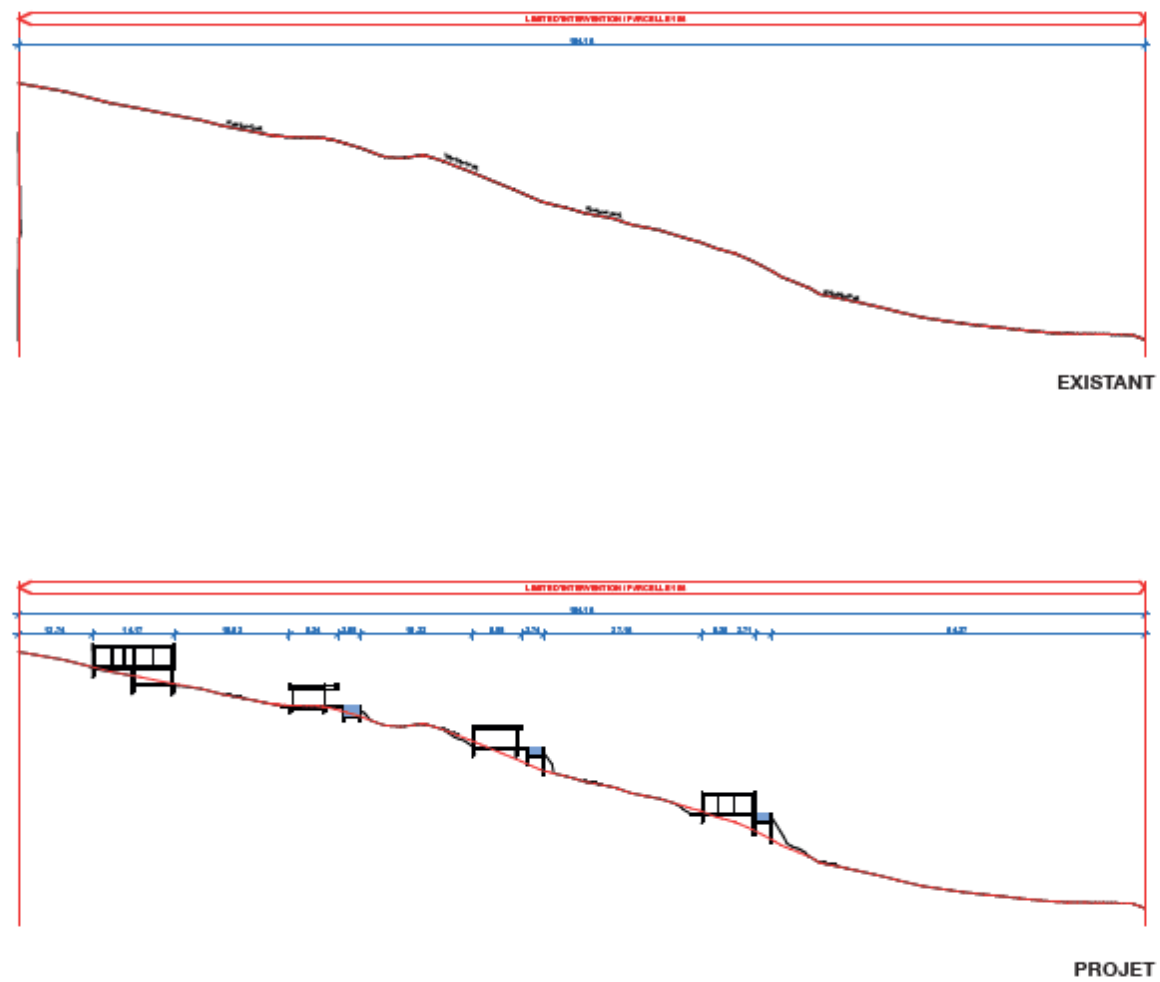


Figure 8. Existant/Projet Coupes transversales



Figure 9. Coupe transversale du bâtiment multiservices

Donner à respirer la Corse

L'enjeu à la proposition de résidence touristique est de faire ressentir et vivre ce cadre unique et particulier offert par la Corse, qui tient tant de ses paysages, de ses ambiances, de ses couleurs etc...

Le site du projet se développe sur une topographie en pente qui se caractérise par un paysage fort de roche et de maquis dont les parties hautes trouvent des points de vue sur la mer. Pour aborder ce projet nous avons opté pour une approche contemporaine de l'architecture qui sera ancrée dans le site et la topographie pour donner à vivre et expérimenter le lieu :

- En respectant / révélant le lieu et sa beauté rocaillieuse
- En étant le moins invasif et destructif
- En limitant les emprises au sol et en travaillant la compacité de nos propositions
- En travaillant des matières naturelles qui résonnent avec le paysage

1 - Le programme

Le programme porte sur la réalisation :

- D'un équipement multiservices (Accueil / Bar / Restauration / SPA & Bien-être / Séminaires / Piscine) pour une surface utile d'environ 621 m²
- D'une résidence hôtelière composée :
 - D'un logement de fonction d'environ 54,9 m²
 - De 7 villas d'environ 285 m² chacune

En regard de la parcelle de 21 660 m² le programme est volontairement mesuré de façon à conserver l'équilibre général du site.

2 - Contexte

Le terrain se situe sur les hauteurs de la route de Palombaggia, dans un cadre qui s'est urbanisé assez récemment. Le projet viendra s'inscrire dans une continuité bâtie et viendra renforcer l'offre de service : les constructions alentours sont essentiellement à vocation résidentielle. Le bâti existant, constitué d'architectures à l'écriture contemporaine, est relativement aéré mais présente des masses bâties assez fortes, qui ressortent dans le paysage : le terrain en pente pose nécessairement la question de l'intégration à la topographie, de l'impact des constructions et de l'approche paysagère. cf. plan de masse schématique ci contre.

3 - Approche environnementale du site.

Afin de préserver les qualités et spécificités naturelles du site, un travail est mis en place avec le cabinet Endemys sur les aspects de l'approche et de la préservation de la faune et de la flore dont l'étude sera jointe à la demande de Permis de construire.

Ce travail porte sur les différents niveaux d'anthropisation du site à venir et des choix opérés pour que le projet soit le moins impactant, voire même permette une certaine renaturation, via les toitures et terrasses que nous rendrons à terme au maquis par un travail d'enrochement.

Dans cet esprit, le parti-pris du projet est de limiter les emprises des villas ainsi que leurs espaces extérieurs. Dit autrement il ne s'agira pas de pas de créer des espaces paysagers «jardinés», mais de révéler le maquis en intégrant des arbres pour agrémenter les villas tout en maintenant le biotope actuel. Il n'y aura pas de gazon arrosé par exemple.

Un travail sur les continuités écologiques est également prévu de manière à préserver la circulation de la faune (pas de clôtures, traitements des abords de voirie...

4 - Circulations, accès, organisation du site

Le point de départ au projet sur ce site contraint par sa topographie et sa géologie a été le travail de la circulation générale et de sa connexion à la voirie principale :

- Accès unique depuis la route pour le public avec un accès de sécurité réservé aux services de secours
- Positionnement de l'équipement Accueil / Restauration / Séminaire / Spa & bien-être / Piscine en entrée de site pour qu'il soit lisible depuis la route et participe de sa structuration en terme «d'équipements» destinés au public. Dans le prolongement de la logique de préservation du site, le parking couvert sera limité à l'emprise de ce bâtiment pour limiter les stationnements aériens.

- L'accès au site résidentiel se fera par contrôle d'accès : les clients de la résidence déposeront leurs voitures dans le parking ouvert en bas de site, et auront à disposition des voiturettes électriques pour circuler sur le site.

La voie principale servira ainsi de colonne vertébrale au projet, elle est envisagée en essayant de limiter les interventions lourdes, par un travail d'adaptation à la topographie avec des remblaiements sur murets et quelques déblais localisés. Ce tracé permet de définir le niveau de référence des habitations et de travailler leur localisation pour les intégrer au terrain.

Le traitement de surface est en cours de précision pour trouver un équilibre entre les enjeux de topographie, de sécurité et d'environnement que nous souhaitons préserver.

Les stationnements sont réalisés en Tuf avec 14 places pour les villas en entrée de site ainsi qu'un stationnement attenant à chacune d'entre elles, soit 21 places. L'ERP comprend 15 places.



Ci dessus: Plan de masse du contexte, exprimant l'insertion du projet dans la continuité du tissu local, en respectant l'échelle et la porosité du bâti existant.



PC 4 - NOTICE EXPLICATIVE APPROCHE DU SITE ET ECRITURE ARCHITECTURALE



6 RUE BARGINET
38000 GRENOBLE
375 AV. LES COLOMBIERS
37000 BLOIS ST MAURICE
T+33 4 78 48 48 48
P+33 4 78 48 48 48
AUSCULTATION
WWW.WIMM.FR

A3 FORNIT
ECHAUX
10/10/22 DAV
V1 MOINE

5 - Principes architecturaux (notice générale, précisée à la suite par entités)

La proposition architecturale développée s'inscrit dans une démarche de valorisation du site, elle vise à limiter l'impact du bâti sur le site qu'il soit technique (limiter les décaissements) et à en révéler les qualités. Ainsi un travail fin de positionnement des masses et de réglage des altimétries est effectué au cas par cas pour trouver une articulation équilibrée entre les espaces développés et le terrain qui les accueille. Cette approche se double d'un soin particulier apporté à la lecture des lignes de crêtes, de massifs rocheux qui vont dialoguer voire structurer le bâti.

Le bâtiment d'accueil, restauration, séminaires, Spa & bien-être est travaillé dans un jeu de transparences et de profondeur avec le site, lié au paysage par une construction en paliers. Les espaces vitrés de salle de restauration et de bar, l'articulation des volumes autour de la roche et le jeu de matières naturelles viendront donner une lecture qualitative de l'équipement depuis la voirie.

Les espaces particuliers de Spa-Bien-être sont envisagés dans un travail d'ambiances particulières pour trouver une certaine intimité et des ambiances calmes et minérales dans un travail avec les massifs rocheux. Les toitures et terrasses de ces espaces se raccordent à la topographie naturelle du site, elles seront «végétalisées» avec des éléments du site de roches et de plantes.

Les villas sont développées sous forme «d'items», l'ambition est de trouver des continuités entre espaces extérieurs et intérieurs dans une forte adaptabilité au contexte. Les jeux d'ouvertures et de matériaux viennent finaliser une intégration que nous souhaitons discrète : deux strates définissant le niveau de vie donnent la lecture des villas et organisent les espaces intérieurs dans leur porosité vers l'extérieur. Les volumes «pleins» privés sont positionnés au plein près des contraintes et les espaces publics, vitrés et ouverts créent des cadrages «cinématographiques» sur le paysage.

La végétation est ramenée en toiture et vient également traverser la terrasse de vie, brouillant encore plus les limites entre intérieur et extérieur et donnant à lire une «effervescence» sur les bâtiments qui sera appuyée par un jeu de textures / matériaux qui apporteront également une certaine diversité : une écriture de volumes contemporains structurés par une dalle de toiture végétalisée de roche, prolongement visuel du site et de sa matière.

6 - Réseaux

- Assainissement

Le terrain n'étant pas raccordé une étude d'infiltration sur site est en cours de réalisation par la SARL JTC INGENIERIE.

> *Document à venir*

- Eaux Pluviales :

Nous avons missionné l'entreprise CETA ENVIRONNEMENT qui nous réalise l'étude : afin de répondre aux contraintes particulières du site, une préconisation de mise en place de cuves de rétention préfabriquées par villa et pour l'ERP est à l'étude. Le raccordement s'effectuera sous voirie de site pour aboutir sur un exutoire existant en contrebas de site (nécessite travaux d'aménagement en bordure de voirie).

> *Document à venir*

- Courants forts et faibles :

Sur voirie

7 - Sécurité incendie

Le projet est réalisé en échange avec le Bureau de contrôle Alpes Contrôles avec prise en compte des accès nécessaires.

> *Documents à venir*

8 - Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Le projet est réalisé en échange avec le Bureau de contrôle Alpes Contrôles. Le Bâtiment est entièrement et facilement accessible pour les personnes à mobilité réduite. Les villas sont également toutes visitables et une villa est configurée pour permettre le séjour d'une personne à mobilité réduite.

> *Documents à venir*

Figure 10. Notice descriptive

SCHÉMAS DE PRINCIPE MAISONS
PROJET

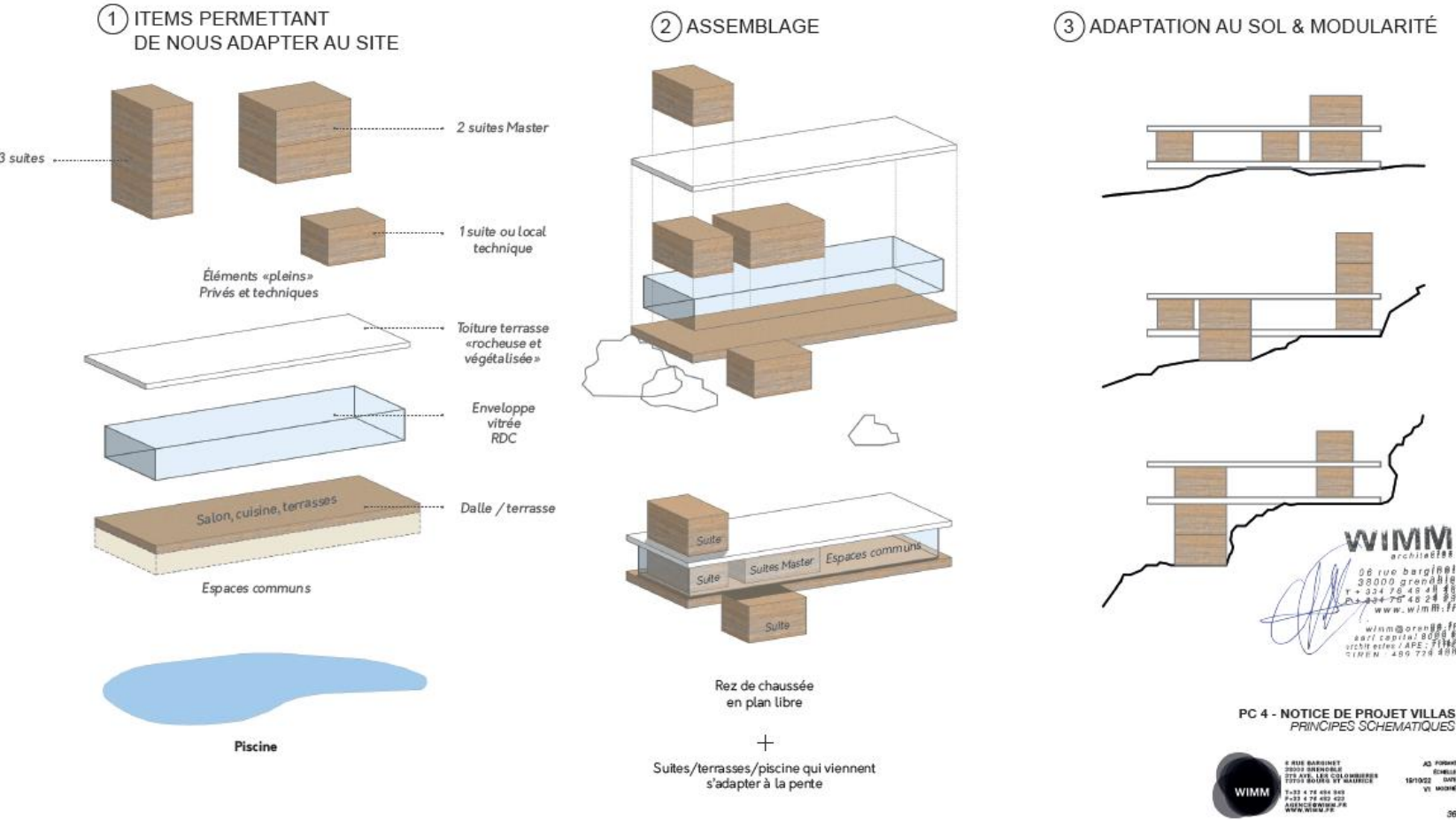


Figure 11. Schéma de principe des maisons

2.3.2 Description des travaux

Préambule

En préambule, l'ensemble des constructions ont été conçues en intégrant la topographie du site au projet.

Les étages des villas et du bâtiment multiservices sont disposés de façon à accompagner les pentes de terrain existantes pour limiter les terrassements et décaissements.

Dans cette même logique, les circulations intérieures au site ont également été pensées avec l'intention de minimiser leur impact sur l'ensemble de la parcelle en cherchant l'adaptation la plus optimisée à la topographie.

Une circulation unique est envisagée pour desservir l'ensemble des entités, elle est envisagée de façon à intégrer les différents réseaux (pour concentrer l'intervention sur le site). Aucune clôture ne vient isoler l'ensemble du site du reste de son environnement naturel, seul un mur en bas de parcelle sera réalisé pour isoler le site de la route et des voitures, préservant sa naturalité intérieure.

Rappel des surfaces :

Surface totale de la parcelle : 21 610 m²

Surface imperméabilisée : 4 701m² (villas + bâtiment recevant du public), soit environ 21,75% de la parcelle)

Déroulement des travaux

L'ensemble des travaux en surface de plancher représentent environ 12% de la surface de la parcelle.

Les constructions seront réalisées en partant du haut de la parcelle pour finir par les bâtiments en bas de la parcelle.

Ceci nous permettra de limiter les déplacements d'engins et de matière à travers tout le site.

La roche et la terre extrudés seront stockés sur places à proximité des bâtiments afin de permettre le remblais (et le modelage si nécessaire) chaque fois qu'un ouvrage en gros œuvre sera terminé.

Dans un premier temps, une voie d'accès sera réalisée en suivant le cheminement définitif. Cette voie devra prendre en compte les mesures liées à la protection et la gestion de l'environnement (pluie/ruissèlement/déplacement de matière etc).

L'accès établi, les entreprises pourront réaliser leur sondages et la réalisations des tranchées nécessaires aux réseaux. Comme évoqué plus haut, les terrassements seront ensuite effectués villa par villa, dans la limite de l'emprise nécessaire à la construction.

Les bâtiments n'étant que semi enterrés, le terrain sera décaissé seulement sur certaines parties afin d'avoir la plateforme adéquate à la réalisation du gros œuvre.

Une fois l'enlèvement de terre/roche, le terrassement et les fouilles réalisées, les fondations seront coulées afin de mettre en œuvre le gros œuvre (murs et planchers).

Dans un tiers temps, lorsque le gros œuvre sera réalisé et étanché pour les parties enterrées, les pourtours des bâtiments seront remblayés avec la roche et la terre stockées sur place. Si nécessaire, un modelage en périphérie sera également réalisé afin de stabiliser le terrain et les cheminements/accès (pour répondre aux normes d'accessibilité notamment). Après quoi les entreprises de second œuvre pourront intervenir.

Surface de travaux

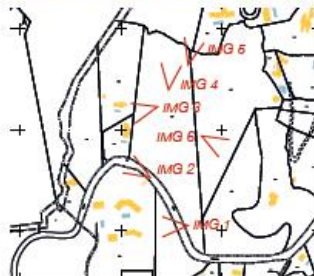
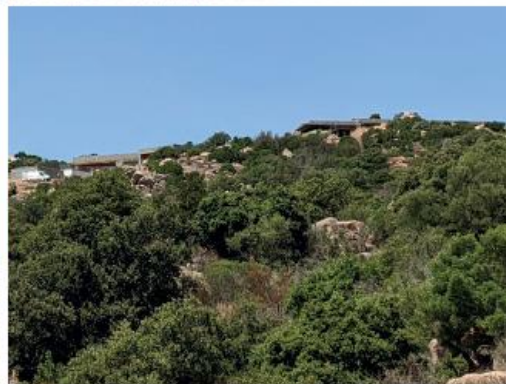
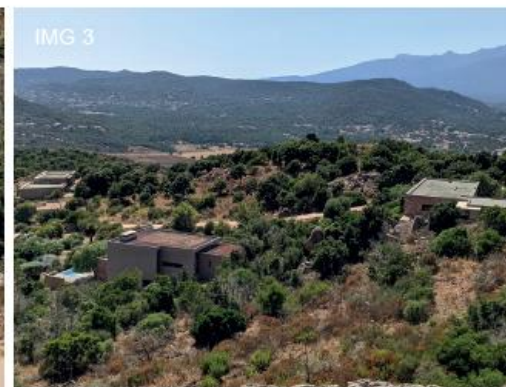
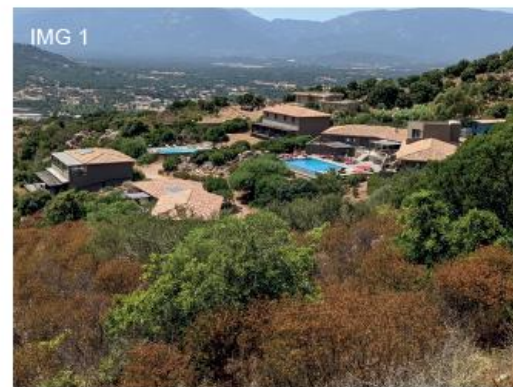
La surface totale de plancher du projet est de 2 672,2m².

2.3.3 Vues du site et insertions du projet dans son environnement



Figure 12. Vues de la parcelle existante

PHOTOGRAPHIES DES HABITATIONS ENVIRONNANTES



PLAN DE REPÉRAGE

WIMM
architectes
06 rue barginot
38000 grenoble
t + 33 4 78 48 48 48
f + 33 4 78 48 24 23
www.wimm.fr
wimm@orange.fr
carte capital 8000 €
architecte / APE : 71142
SIREN : 489 726 400

PC 8 - VUES DU SITE
CONSTRUCTIONS ENVIRONNANTES



0 RUE BARGINET
38000 GRENOBLE
770 AVE. LES COLOMBIERES
77100 SOISSON ST MAURICE
T+33 4 78 48 48 48
F+33 4 78 48 24 23
WWW.WIMM.FR

AQ FORMAT
ECHAUX
16/10/22 DMS
VS MOINE

7

2211 - CRÉATION D'UNE RÉSIDENCE HÔTELIÈRE & D'UN BÂTIMENT
MULTISERVICES DE RESTAURATION, SÉMINAIRES, SPA & RELAXATION
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Figure 13. Vues des habitations alentours



Figure 14. Insertion bâtiment multiservice et villas



Figure 15. Insertion bâtiment multiservices

2.4 Réglementation et rubrique de la nomenclature à laquelle est soumis le projet

Le projet est soumis aux réglementations environnementales suivantes :

- N°47 Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols → b)
Autres déboisements en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare.
↳ Projet d'une superficie de 21 610 m² supérieur à 0,5 ha.
- Déclaration au titre de la Loi sur l'eau Articles L 214-1 à 6 et R 214-1 à 6 du code de l'Environnement, nomenclature 2.1.5.0 relatifs aux rejets d'eaux pluviales dans les eaux superficielles ou dans un bassin d'infiltration.

3 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

3.1 Milieu naturel

3.1.1 Zonages écologiques

Le projet n'intercepte aucun zonage écologique. En revanche, dans un rayon de 3 km du projet, 15 zonages écologiques sont présents (Figure 16, Figure 17, Figure 18, Figure 19).

- Trois sites du Conservatoire du Littoral. Ces sites permettent la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres français en acquérant des terrains fragiles ou menacés :
 - Etang de Tamaricciu, situé à 1,2 km ;
 - Embouchure du Stabiacciu, située à 2,2 km ;
 - Etang de Palumbaggi, situé à 2,6 km.
- Une Réserve Naturelle de Corse. Ces sites servent à protéger les milieux naturels, ainsi que les espèces animales et végétales et le patrimoine géologique, gérer les sites et sensibiliser les publics. :
 - Les Bouches de Bonifacio situées à 1,2 km.
- Quatre ZNIEFF de type 1. Ce sont des espaces écologiquement homogènes, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional :
 - Mare temporaire de Padellulu située à 600 m ;
 - Etangs de Pinede de Palombaggia, capu d'Acciaju, pointe de la Folaca située à 1,1 km ;
 - Zone humide du delta du Stabiaccio située à 1,1 km ;
 - Stations de *Silene velutina* et *a Rouya polygama* du golfe de Porto-Vecchio situées à 2,7 km.
- Une ZNIEFF de type 2. Ce sont de grands ensembles naturels riches ou peu modifiés, qui offrent des potentialités biologiques importantes :
 - Suberaie de Porto Vecchio situé à 115 m.
- Six sites Natura 2000 :
 - Deux Zones de Protection Spéciales. Ce sont des sites d'intérêt communautaire, qui ont été élaborés à partir des zones importantes pour la conservation des oiseaux :
 - Iles Lavezzi, Bouches de Bonifacio situées à 1,2 km ;
 - Iles Cerbicales situées à 1,6 km.

- Quatre Zones Spéciales de Conservation. Il s'agit d'une directive européenne Habitat-Faune-Flore, qui a pour objectif de préserver la biodiversité de l'Union européenne par son maintien ou son rétablissement :
 - Bouches de Bonifacio, îles des moines situées à 1,4 km ;
 - Embouchure du Stabiacciu, domaine public maritime et îlot Ziglione située à 1,5 km ;
 - Îles Cerbicales et frange littorale situées à 1,2 km ;
 - Suberaie de Ceccia/ Porto-Vecchio située à 2,7 km.

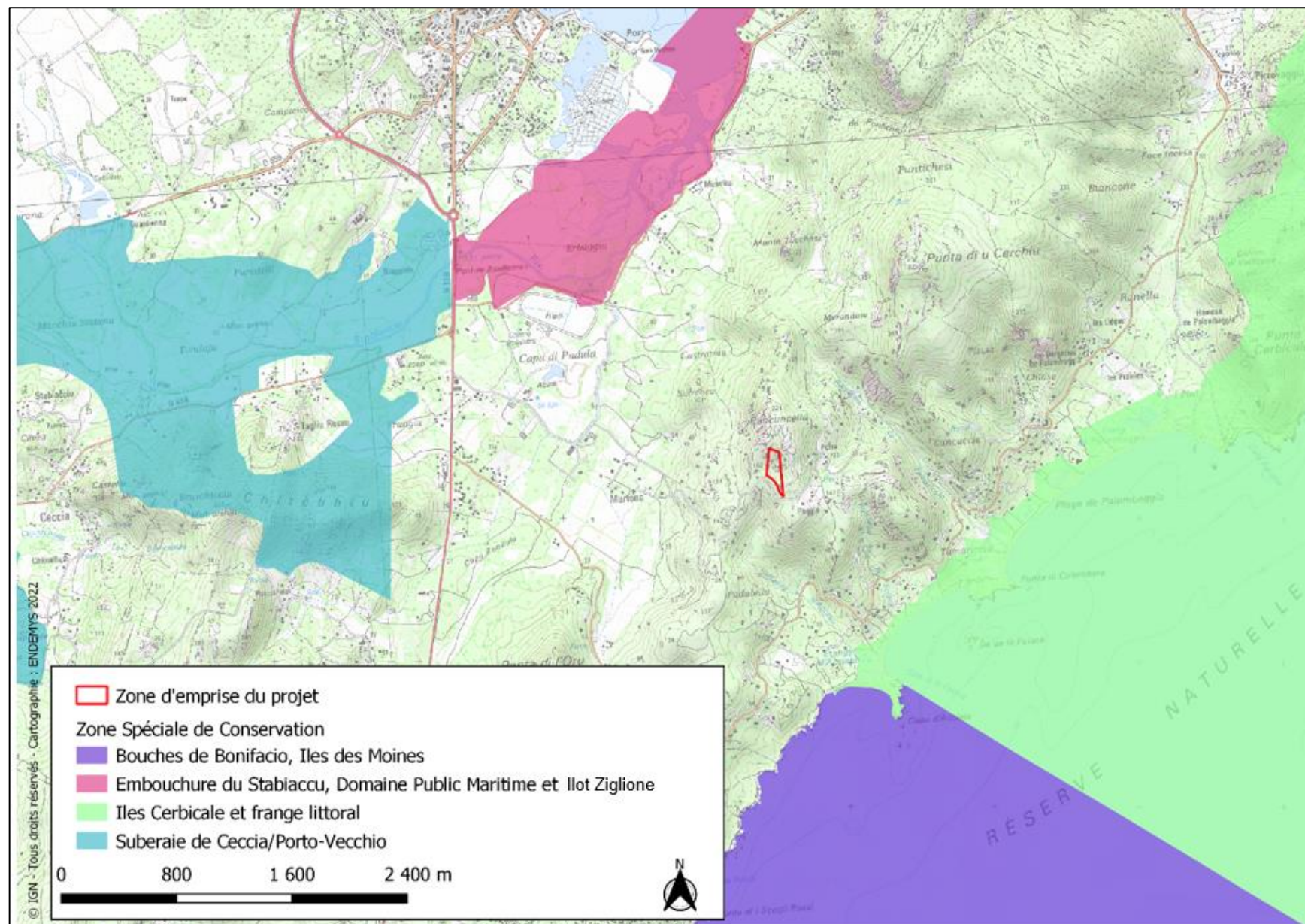


Figure 16. Cartes des Zones Spéciales de Conservation (Source : ENDEMYS)

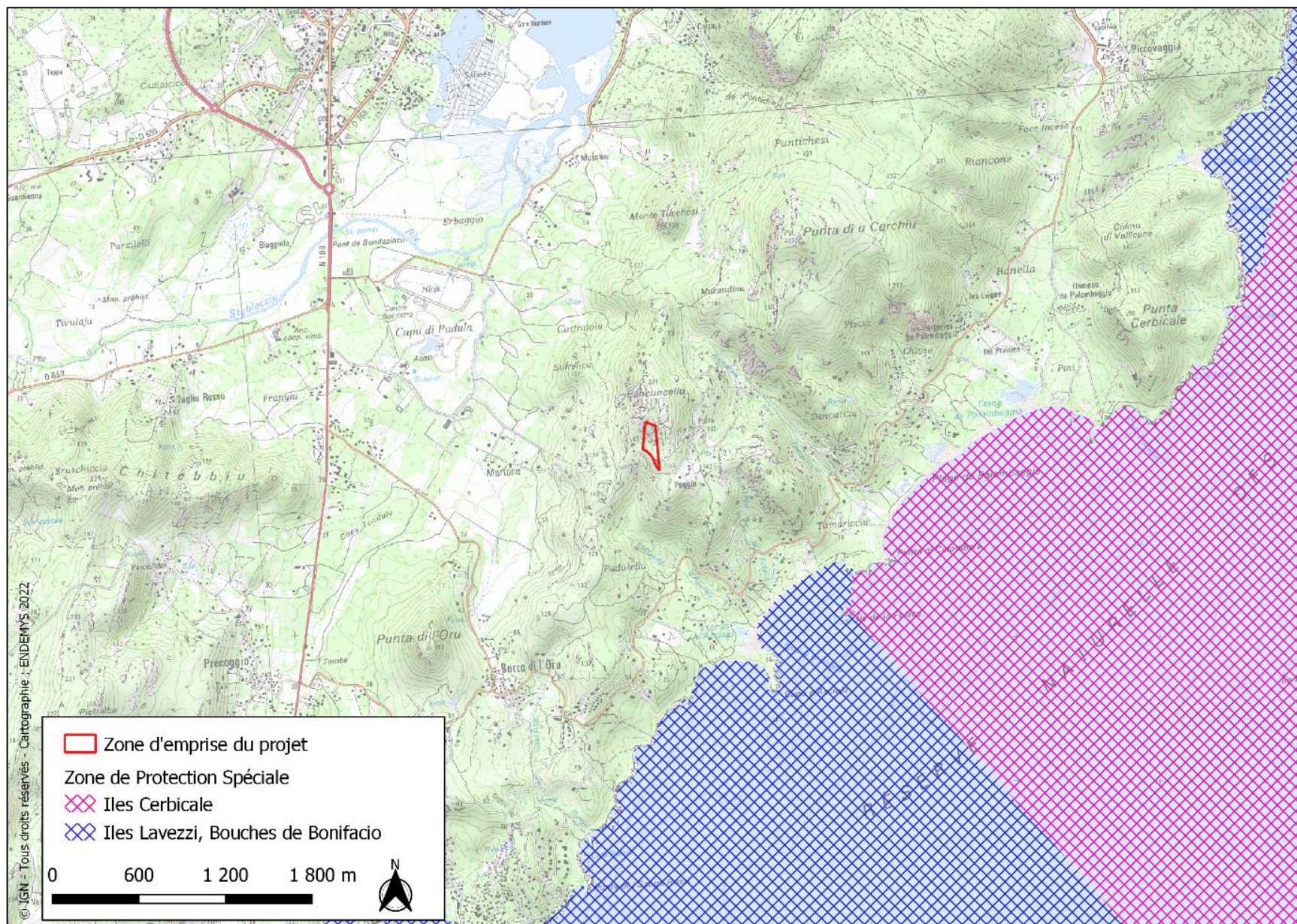


Figure 17. Carte des Zones de Protection Spéciales (Source : ENDEMYS)

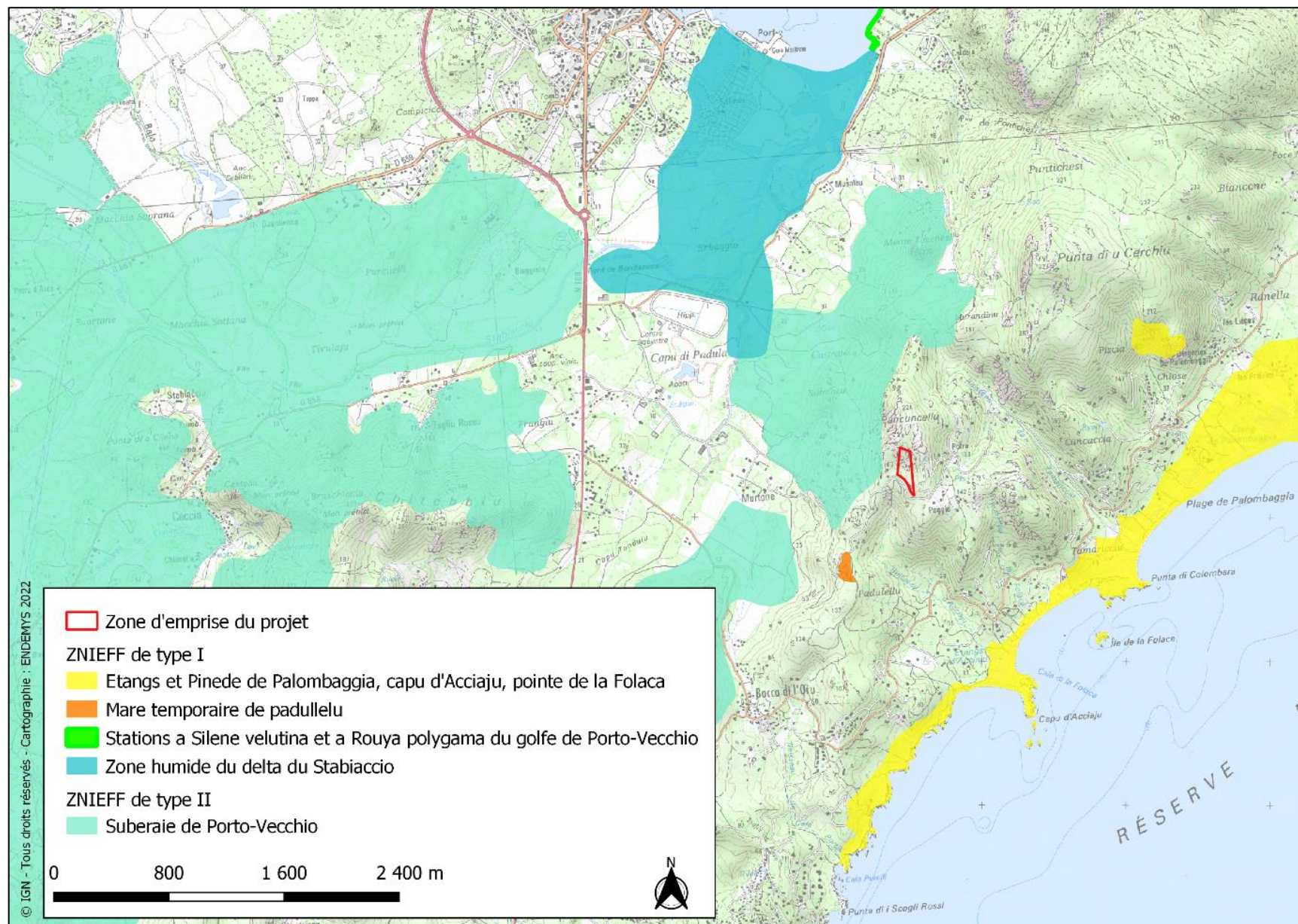


Figure 18. Carte des ZNIEFF de type I et II (Source : ENDEMYS)

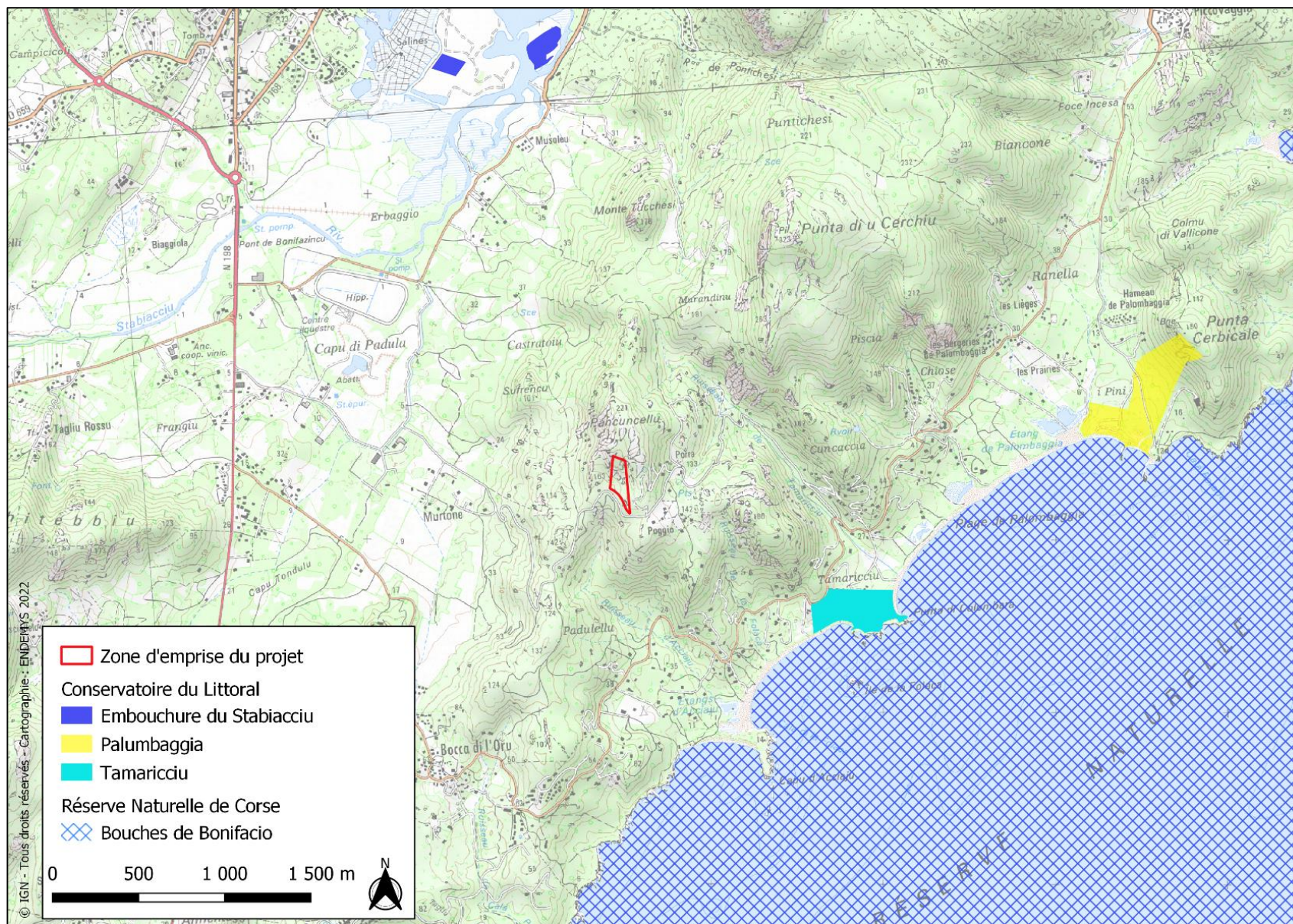


Figure 19. Carte des terrains du Conservatoire du Littoral et de la Réserve Naturelle de Corse (Source : ENDEMYS)

3.1.2 Trame verte et bleue de Corse

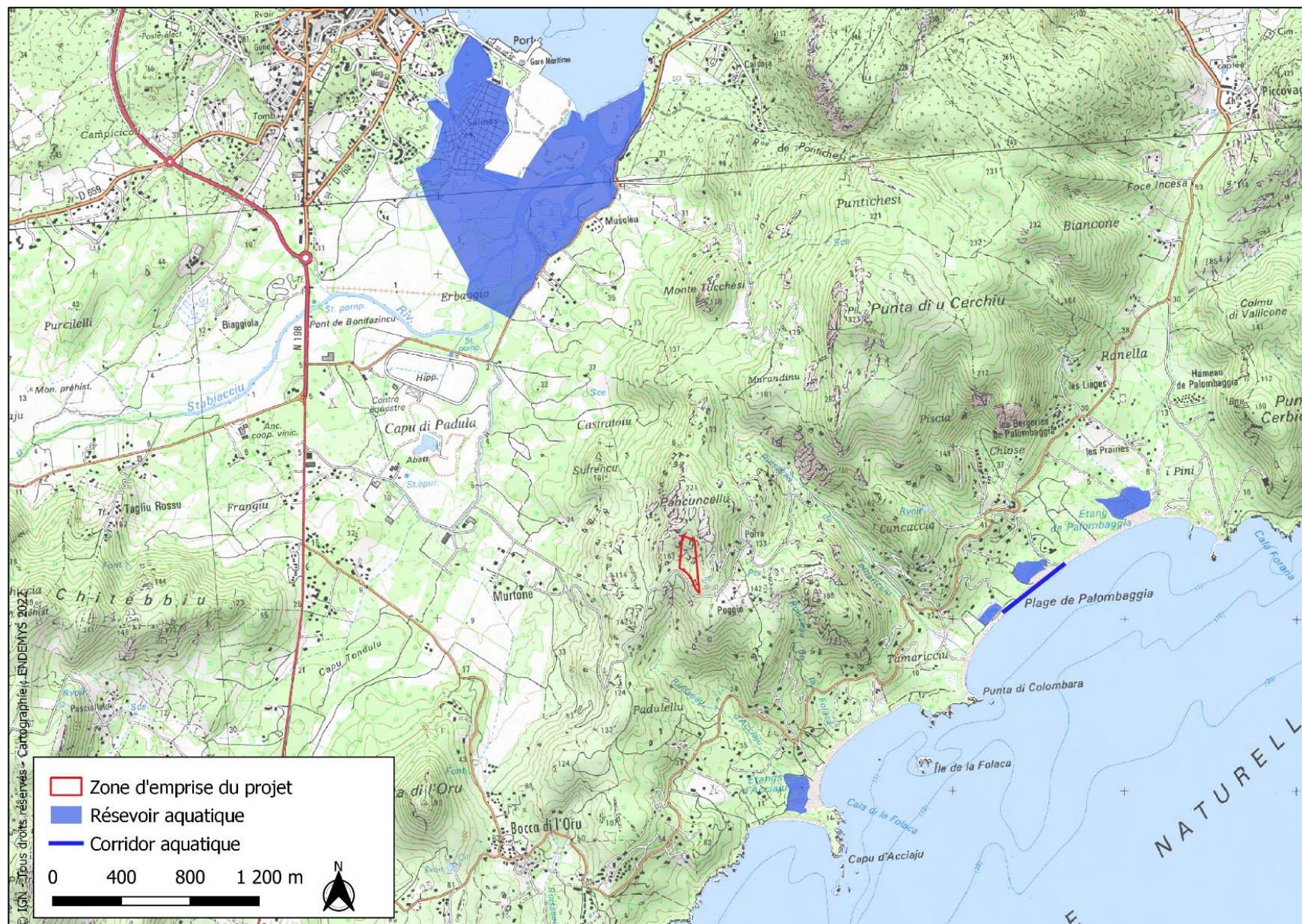
Les Figure 20 et Figure 21 , représentent la Trame verte et bleue de Corse vis-à-vis du projet.

Le projet n'intercepte aucun réservoir écologique d'importance régionale de la Trame verte et bleue de Corse.

Néanmoins, le projet intercepte un corridor de biodiversité terrestre de piémont et vallée. Les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie

Le projet est situé :

- Au sein d'un corridor de piémont et vallée ;
- Entre 560 m et 2,7 km de cinq réservoirs de biodiversité de basses altitudes. Ces réservoirs correspondent à la végétation inférieure à 100 m d'altitude.
- Entre 600 m et 3 km de cinq corridors de basse altitude.
- Entre 630 m et 2,8 km de trois réservoirs de biodiversité de piémonts et vallées. Ces réservoirs comprennent la végétation comprise entre 100 et 600 m d'altitude ;
- Entre 1,1 km et 2,7 km de trois réservoirs aquatiques, et à 1,7 km d'un corridor aquatique. Ces réservoirs englobent les cours d'eau, les zones humides, les talwegs, etc. Les corridors permettent la connexion entre ces réservoirs. Ici, les réservoirs concernent l'embouchure d'un cours d'eau, et deux étangs :
 - Embouchure d'U Stabiacciu ;
 - Etang de d'Acciaju ;
 - Etangs de Palombaggia.



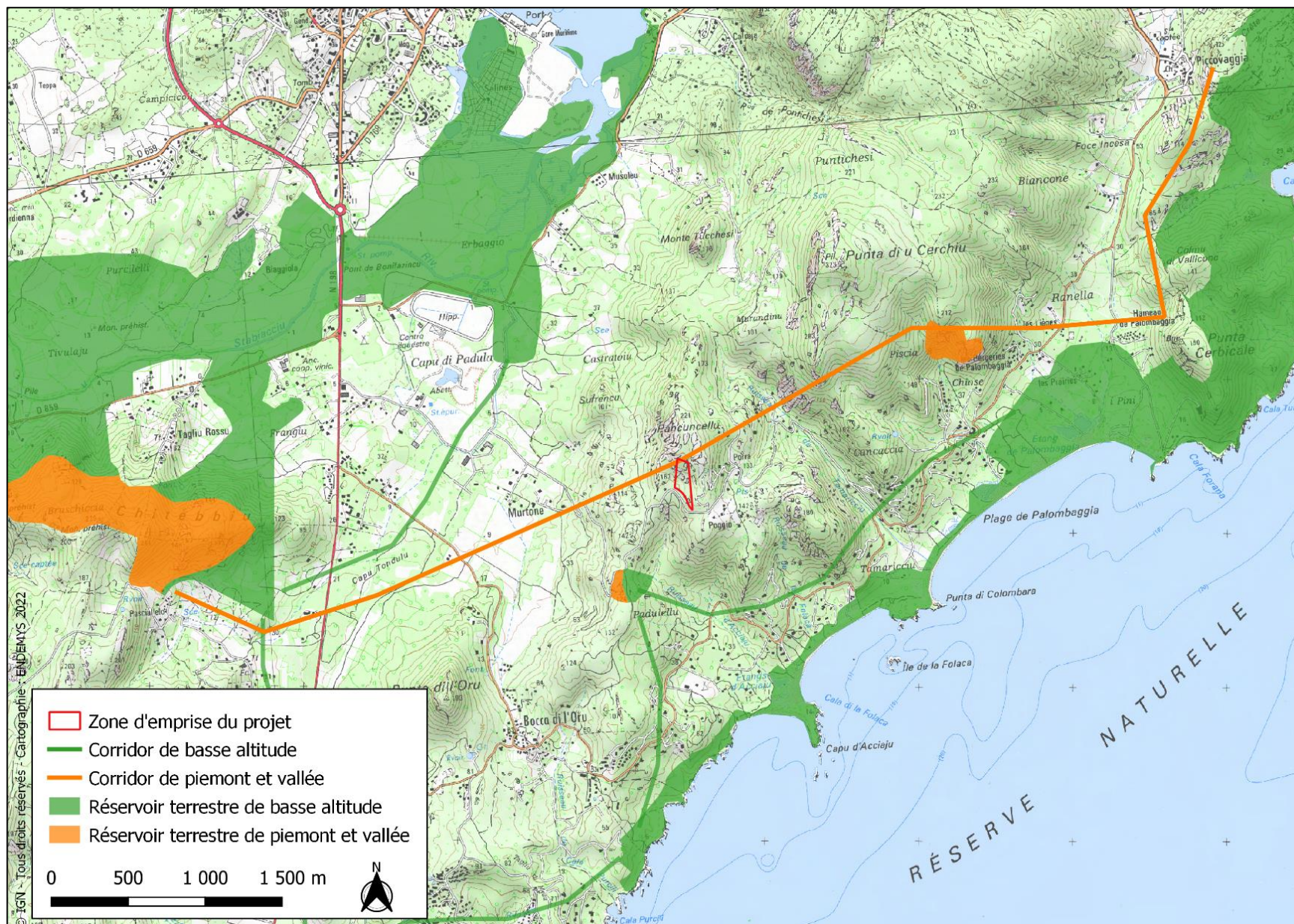


Figure 21. Carte des réservoirs et corridors terrestres (Source : ENDEMYS)

3.1.3 Milieux aquatiques ou humides

Sur la base des fonds cartographiques de la BD CARTHAGE (réseau hydrographique), de BD SCAN25, de la visite de terrain 10 août 2022 et des habitats naturels observés, **aucun milieu aquatique ou humide n'est identifié dans la zone d'emprise du projet.**

En revanche, un milieu aquatique est présent non loin au sud formé par le ruisseau intermittent d'Asciaghju, voir Figure 22.

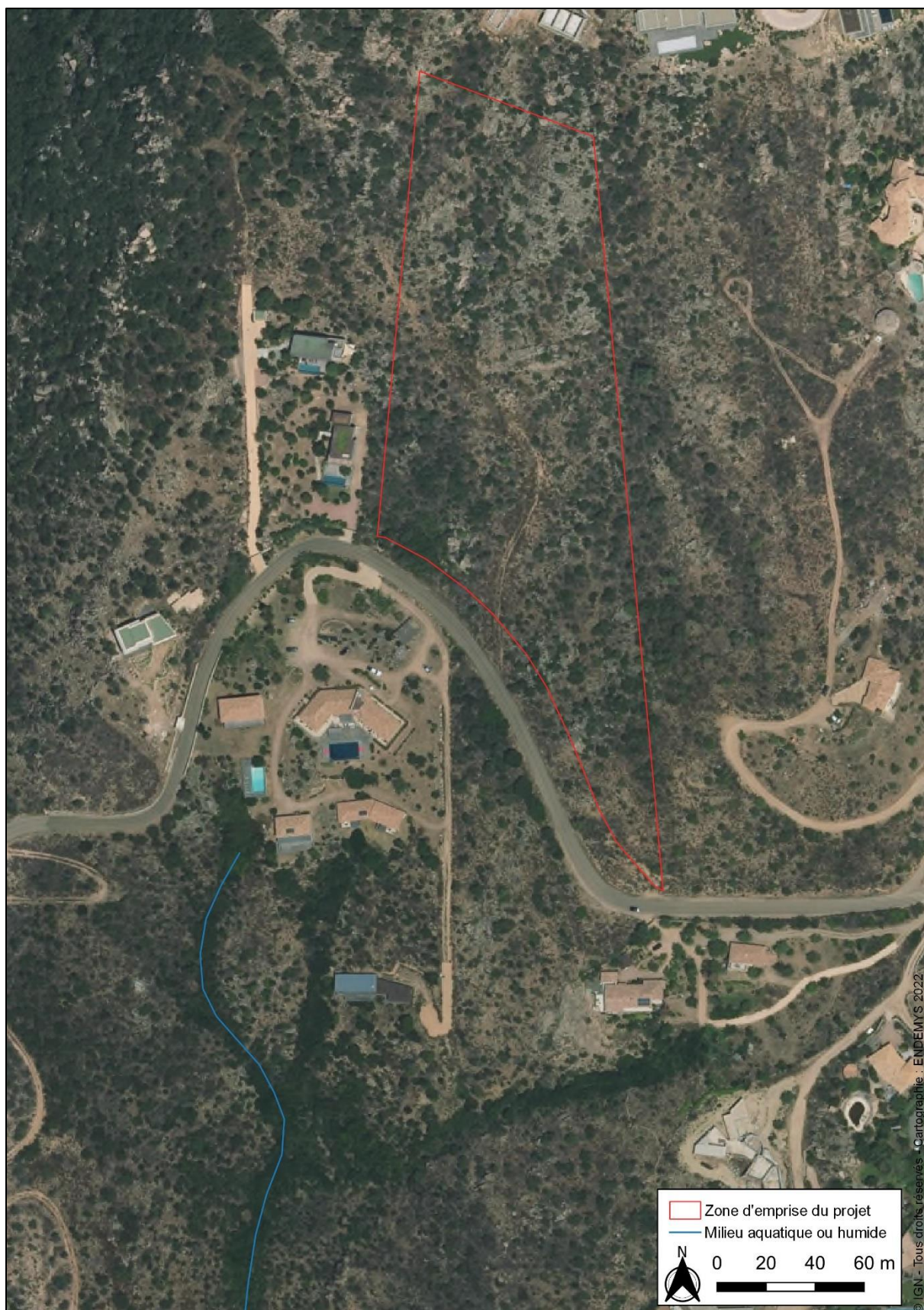


Figure 22. Carte des milieux aquatiques ou humides dans l'aire d'étude (source : ENDEMYS)

3.1.4 Habitats naturels

Lors de la prospection du 10 août 2022, une détermination des habitats naturels a été effectuée afin de déterminer et de cartographier les habitats naturels présents et de préciser les enjeux de conservation.

Deux habitats naturels et un habitat artificiel sont présents dans la zone d'emprise du projet et de sa zone d'influence potentielle (Tableau 1 et Figure 23).

L'ensemble des habitats présente un bon état de conservation.

La liste des espèces végétales rencontrées dans chaque habitat est présentée dans le Tableau 2.

Tableau 1. Liste des habitats naturels recensés dans la zone d'emprise du projet et sa zone d'influence potentielle

Habitats Naturels	Etat de conservation	Surface (en ha)
Matorrals sempervirents à <i>Quercus</i> ((EUNIS F5.11)	Bon	0,86
Maquis x Pavements rocheux quasi nus, y compris pavements calcaires (EUNIS F5.2 x H3.5)	Bon	2,04
Réseaux routiers (EUNIS J4.2)	Non applicable	0,01

Description des habitats :

Matorrals sempervirents à *Quercus* (EUNIS F5.11) : sur le site, cet habitat correspond au matorral arborescent organisé autour de chênes verts (*Quercus ilex*).

Maquis x Pavements rocheux quasi nus, y compris pavements calcaires (EUNIS F5.2 x H3.5) : sur le site, cet habitat est une mosaïque entre les deux habitats :

- Habitat de maquis : c'est formation arbustive fortement présent en Corse ;
- Habitat de pavements rocheux quasi nus : ce sont des zones d'enrochements clairsemé de végétation.

Réseaux routiers (EUNIS J4.2) : sur le site, cet habitat correspond aux infrastructures routières et leur environnement immédiat hautement perturbé, qui peut être des accotements ou des bas-côtés. Très peu d'espèces végétales sont présentes.

Ci-dessous quelques illustrations des habitats présents :



Matorrals sempervirents à Quercus (source : ENDEMYS)



Maquis x Pavements rocheux quasi nus, y compris pavements calcaires (source : ENDEMYS)



Réseaux routiers (source : ENDEMYS)

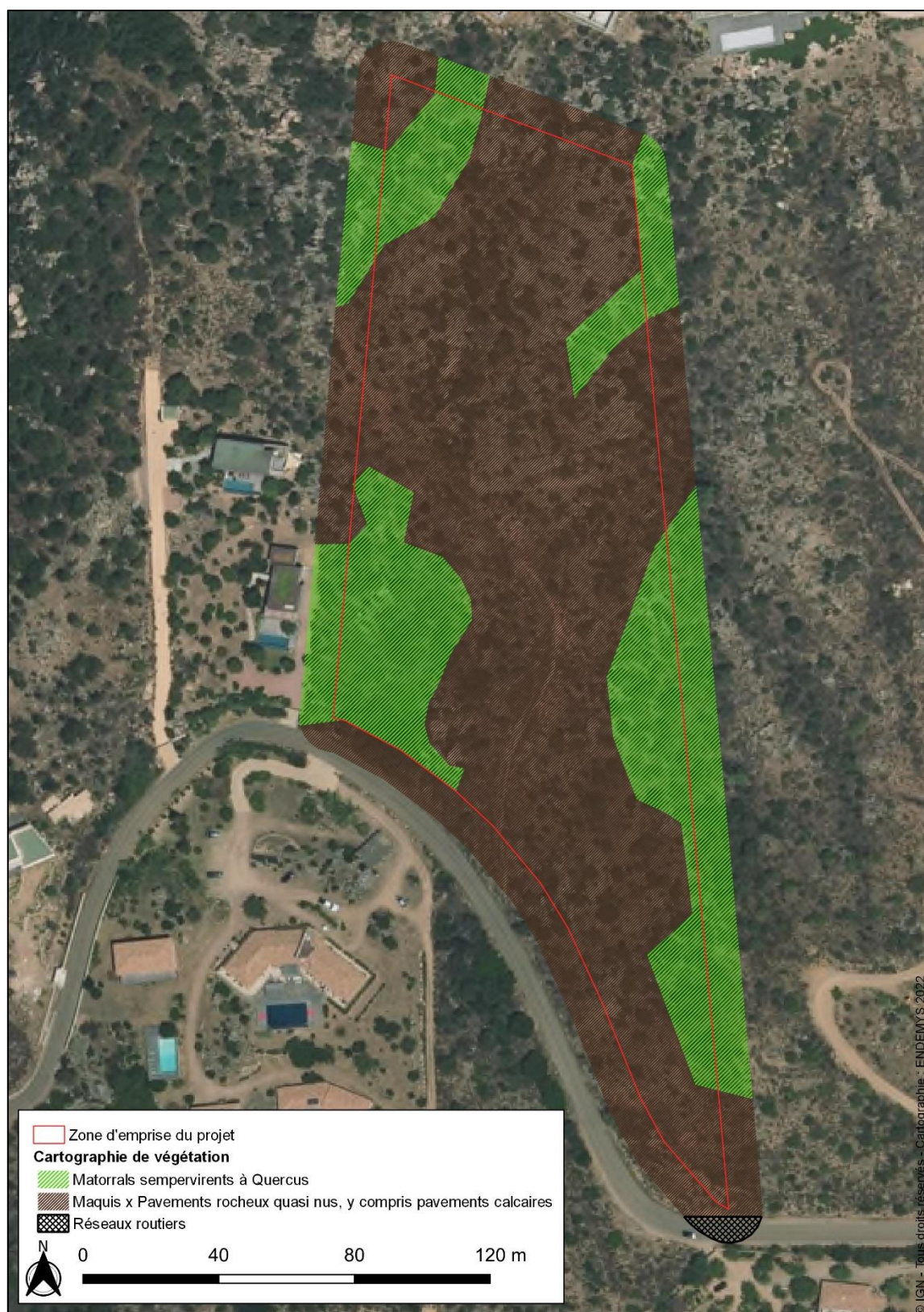


Figure 23. Cartographie de végétation sur la parcelle d'accueil du projet (source : ENDEWYS)

3.1.5 Espèces végétales

3.1.5.1 Données existantes

Le recueil de données existantes ne fournit aucune observation d'espèce végétale patrimoniale ou envahissante sur les emprises du projet et dans un rayon de 300 m alentours. En particulier, aucune espèce végétale patrimoniale ou envahissante n'est citée par le Conservatoire Botanique National de Corse et dans la base de données OpenObs¹.

3.1.5.2 Données relevées lors de la prospection terrain

Lors de la prospection du 10 août 2022, une faible diversité végétale a été constatée (Tableau 2) et aucune espèce végétale patrimoniale n'a été observée.

Tableau 2. Liste des espèces végétales recensées et leurs habitats dans la zone d'emprise du projet et ses abords (source : ENDEMYS)

Habitat correspondant	Espèce	
	Nom scientifique	Nom français
Matorrals sempervirents à <i>Quercus</i> (EUNIS F5.11)	<i>Arbutus unedo</i>	Arbousier commun
	<i>Asparagus acutifolius</i>	Asperge à feuilles aiguës
	<i>Brachypodium retusum</i>	Brachypode rameux
	<i>Carlina corymbosa</i>	Carline dorée
	<i>Cistus monspeliensis</i>	Ciste de Montpellier
	<i>Cistus salviifolius</i>	Ciste à feuilles de sauge
	<i>Erica arborea</i>	Bruyère arborescente
	<i>Helichrysum italicum</i>	Immortelle d'Italie
	<i>Olea europea subsp. europaea</i>	Oliver sauvage
	<i>Phillyrea angustifolia</i>	Filaire à feuilles étroites
	<i>Pistacia lentiscus</i>	Pistachier lentisque
	<i>Quercus ilex</i>	Chêne vert
	<i>Rubus ulmifolius</i>	Ronces à feuilles d'ormes
	<i>Smilax aspera</i>	Salsepareille d'Europe
Maquis x Pavements rocheux quasi nus, y compris pavements calcaires (EUNIS F5.2 x H3.5)	<i>Arbutus unedo</i>	Arbousier commun
	<i>Asphodele ramosus</i>	Asphodèle ramifié
	<i>Avena barbata</i>	Avoine barbue
	<i>Brachypodium retusum</i>	Brachypode rameux
	<i>Briza maxima</i>	Grande amourette
	<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou
	<i>Calicotome spinosa</i>	Calicotome épineux
	<i>Carlina corymbosa</i>	Carline dorée
	<i>Cistus monspeliensis</i>	Ciste de Montpellier
	<i>Cistus salviifolius</i>	Ciste à feuilles de sauge
	<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage
	<i>Dittrichia viscosa</i>	Inule visqueuse
	<i>Erica arborea</i>	Bruyère arborescente
	<i>Ferula communis</i>	Férule commun
	<i>Foeniculum vulgare</i>	Fenouil commun
	<i>Helichrysum italicum</i>	Immortelle d'Italie
	<i>Lagurus ovatus</i>	Lagure queue-de-lièvre
	<i>Lavandua stoechas</i>	Lavande à fleurs alignées

¹ INPN Open Obs : <https://openobs.mnhn.fr/>

Habitat correspondant	Espèce	
	Nom scientifique	Nom français
	<i>Lonicera implexa</i>	Chèvrefeuille des Baléares
	<i>Opuntia ficus-indica</i> *	Figuier de Barbarie*
	<i>Phillyrea angustifolia</i>	Filaire à feuilles étroites
	<i>Pistacia lentiscus</i>	Pistachier lentisque
	<i>Polypodium vulgare</i>	Polypode commun
	<i>Quercus ilex</i>	Chêne vert
	<i>Stachys glutinosa</i>	Epiaire poisseeuse
	<i>Trifolium campestre</i>	Trèfle champêtre
	<i>Umbilicus rupestris</i>	Nombril de Vénus

* espèces végétales envahissantes

Par ailleurs, une espèce végétale envahissante a été identifiée au sein de la zone d'emprise du projet : le Figuier de Barbarie (*Opuntia ficus-indica*). Voir **Erreur ! Source du renvoi introuvable..**

Tableau 3. Espèce végétale envahissante sur la parcelle d'accueil du projet (source : ENDEMYS)

Espèce		Habitats de l'espèce au sein de la zone d'emprise du projet	Dynamique	Statut	Source
Nom scientifique	Nom français				
<i>Opuntia ficus-indica</i>	Figuier de Barbarie	Maquis x Pavements rocheux quasi nus, y compris pavements calcaires (EUNIS F5.2 x H3.5)	Peu implanté	Liste des espèces végétales exotiques envahissantes en Corse (Majeure)	LAIR Elise, 2022 (ENDEMYS)



Figure 24. Espèce végétale envahissante sur la parcelle d'accueil du projet (source : ENDEMYS)

3.1.6 Espèces animales

3.1.6.1 Données existantes

Le recueil de données existantes ne fournit aucune observation d'espèce animale patrimoniale sur les emprises du projet et dans un rayon de 300 m alentours. En particulier, aucune espèce animale patrimoniale n'est citée dans la base de données OpenObs².

En revanche, le projet est situé au sein d'un noyau de population de la Tortue d'Hermann (source : CEN de Corse), voir carte ci-dessous :

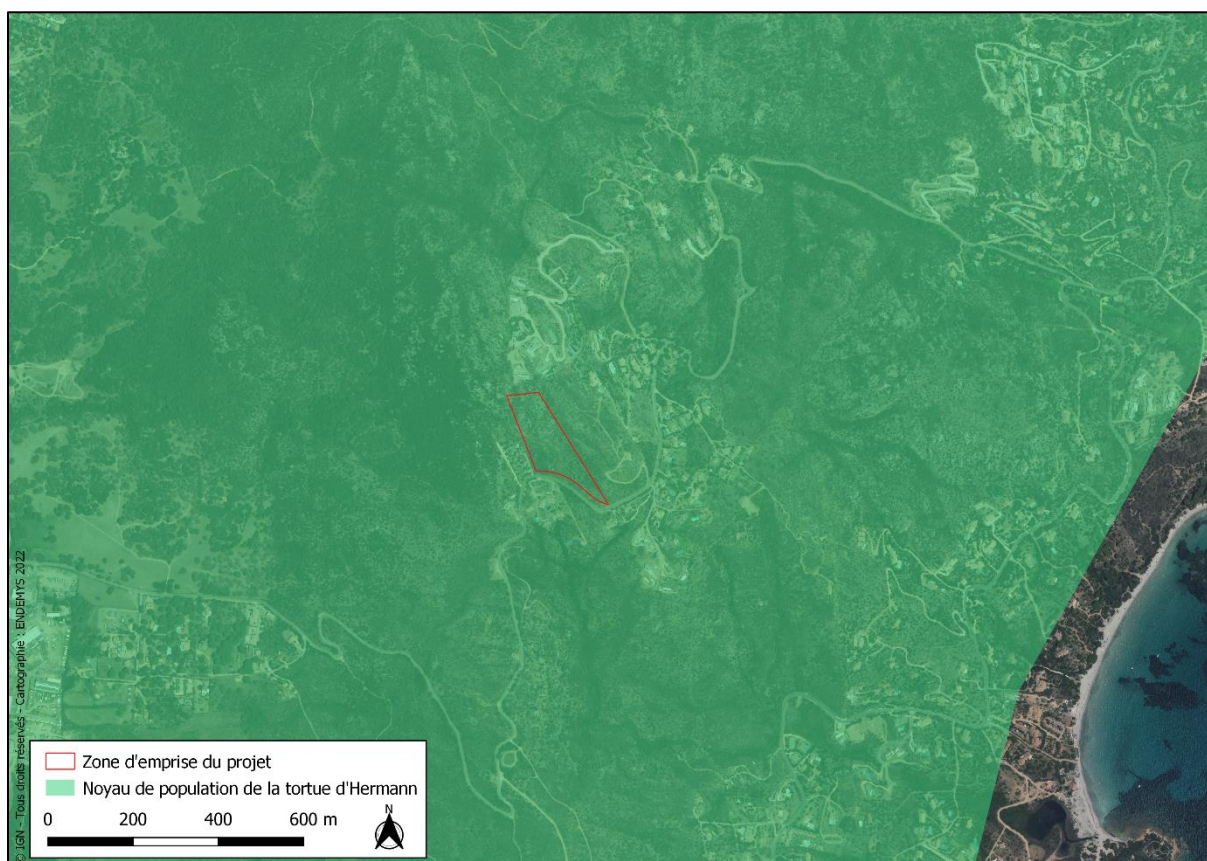


Figure 25. Carte du noyau de population de la Tortue d'Hermann au niveau de la zone d'emprise du projet
(Source : CEN de Corse)

3.1.6.2 Données relevées lors de prospections terrain

Les oiseaux

Lors de la prospection du 10 août 2022, cinq espèces d'oiseaux ont été notées :

- Fauvette mélanocéphale (*Curruca melanocephala*), Nicheur possible

² INPN Open Obs : <https://openobs.mnhn.fr/>

- Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*), Nicheur possible
- Mésange charbonnière (*Parus major*), Nicheur possible
- Milan royal (*Milvus milvus*), Présent en quête alimentaire ou en transit
- Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*), Nicheur possible

Toutes sont protégées à l'exception de la tourterelle turque.

Les milieux buissonnants et de maquis présents sur l'ensemble des emprises du projet sont favorable à la nidification du cortège des espèces inféodées à ces habitats (fauvettes, mésanges, etc.).

L'absence de grands arbres favorables à la nidification de rapace, tel que le milan royal observé lors de la prospection du 10 août 2022 indique que le milan ne niche pas sur le site mais fréquente la zone uniquement en phase de quête alimentaire ou de transit.



Milieux favorables à la nidification de l'avifaune sur les emprises du projet (source : ENDEMYS)

Les reptiles

Lors de la prospection du 10 août 2022, une seule espèce de reptile a été observée, le lézard tyrrhénien (*Podarcis tiliguerta*). Cette espèce, bien que protégée, est très commune et ubiquiste en Corse.

Les zones rocheuses et le maquis bas et clairsemé peuvent constituer des habitats favorables pour les reptiles.



Habitats attractifs pour les reptiles

Les amphibiens

Lors de la prospection du 10 août 2022, aucune espèce d'amphibien n'a été observée. Par ailleurs, aucun habitat favorable à la reproduction de ce groupe n'a été découvert dans la zone d'emprise du projet.

Aucune zone humide (cours d'eau, talwegs, etc.) n'est présente au sein des emprises du projet et ses abords. Néanmoins des talwegs avec des cours d'eau intermittents sont présents aux alentours du projet. Ces cours d'eau pourraient accueillir des amphibiens mais leur intermittence n'est pas optimale et ils sont relativement éloignés du projet (distances > 100 m).

Les mammifères non volants

Lors de la prospection du 10 août 2022, aucune espèce de mammifère non volant n'a été observée. Aucun indice de présence n'a été découvert.

Les jardins présents aux alentours du projet ainsi que les milieux naturels (maquis) sur la zone d'emprise du projet peuvent attirer des micromammifères.

Les chiroptères

Aucune écoute nocturne à la recherche des chiroptères n'ayant été réalisée, aucune espèce n'a été observée. *

Lors de la prospection du 10 août 2022, aucun gîte potentiel ou avéré n'a été découvert. Notamment, aucun arbre à cavité pour les chiroptères arboricoles n'a été observé.

Les habitats naturels présents sur l'ensemble de la zone d'emprise peuvent être utilisés par des chauves-souris en activité de chasse et/ou de transit.

Les insectes

Le site est favorable à un cortège d'insectes communs et non patrimoniaux. En général, ce type de milieux accueille une entomofaune peu diversifiée.

Lors de la prospection du 10 août 2022, dix espèces d'insectes ont été observées et aucune n'est protégée ou patrimoniale :

- Hyménoptères :
 - *Vespa crabro*
 - *Lépidoptères*
 - *Charaxes jasius*
 - *Papilio machaon*
 - *Vanessa cardui*
 - *Polyommatus icarus*
- Odonates :
 - *Hemianax ephippiger*
 - *Sympetrum fonscolombii*
 - *Sympetrum meridionale*
- Orthoptères :
 - *Arachnocephalus vestitus*
 - *Calliptamus barbarus*

Soulignons la présence de l'anax porte-selle (*Hemianax ephippiger*), espèce peu commune mais en expansion en France. Cette espèce est connue pour être une grande migratrice et étant donnée l'absence de milieux aquatiques favorables aux odonates dans la zone d'emprise du projet, l'individu observé était probablement un migrateur ou un individu erratique.

Notons également la présence de quelques de pieds de fêrule commune (*Ferula communis*), plante hôte du porte-queue de Corse (*Papilio hospiton*), lépidoptère protégé et endémique cyrno-sarde. Au vu du faible nombre de pieds de fêrule présents, le site n'apparaît pas comme un habitat optimal pour le porte-queue.



Pied de fêrule dans la zone d'emprise du projet

3.2 Milieu physique

Pour définir le climat, les données climatologiques de la station météorologique de La Chiappa Porto-Vecchio située à huit km (source : Infoclimat.fr) ont été utilisées

3.2.1 Climatologie

Concernant les températures, sur les périodes 1983-1991 ; 2005-2010 et 2020-2021, la température moyenne est de 13,48°C. Les moyennes des températures sont relativement constantes d'une année à l'autre (Figure 26).

Concernant les précipitations, sur les périodes 1983-1991 ; 2005-2010 et 2020 ;2021, la moyenne des précipitations est de 894,26 mm/an. L'année 2008 a été la plus pluvieuse avec un cumul sur l'année de 3103,7 mm (Figure 27).

Concernant les vents, sur les périodes de 1979-1993 et de 2004-2021, la présence de vents supérieurs à 100 km/h est recensée tous les ans. La rafale maximale enregistrée sur ces périodes est de 183 km/h en 1993 (Figure 28).

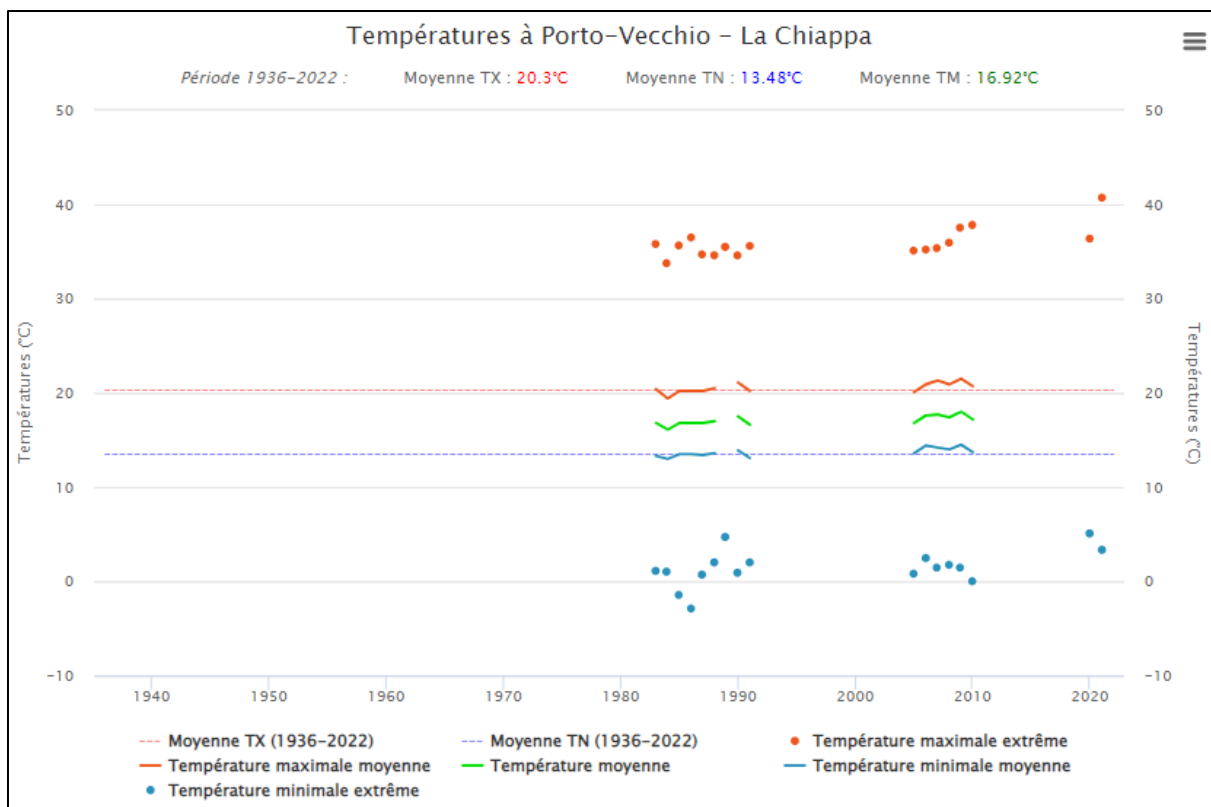


Figure 26. Données climatologiques sur les températures (Source : infoclimat)

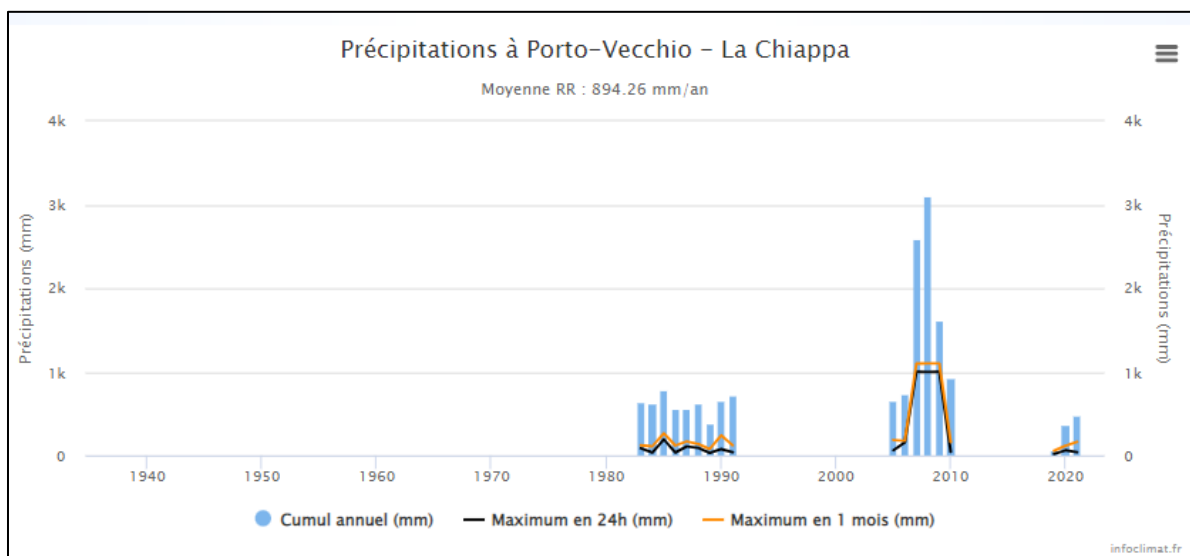


Figure 27. Données climatologiques sur les précipitations (Source : infoclimat)

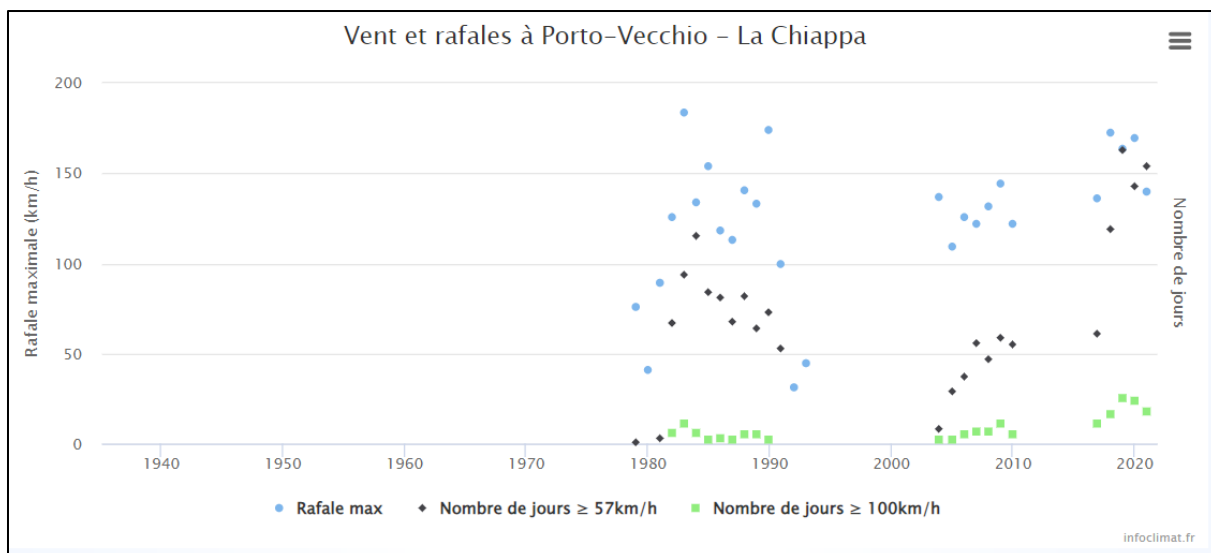


Figure 28. Données climatologiques sur les vents (Source : infoclimat)

3.2.2 Eaux

3.2.2.1 Eaux de surface

Le projet se situe sur la commune de Porto-Vecchio. Il se trouve sur le bassin versant du Tamaricciu. Le projet est situé à plus de 150 m des talwegs (cours d'eau temporaire) et à 650 m du cours d'eau du Tamaricciu (Figure 29).

Bassin versant du Tamaricciu:

Le cours d'eau du Tamaricciu mesure 2,2 km. C'est un affluent de la mer Tyrrhénienne et ne possède aucun affluent. L'ouest du bassin versant est composé de forêts et de plusieurs montagnes : Punta di u Cerchiu (323 m), Pancucellu (220 m), Monte Tucchesi (178m) et du Sufrencu (101 m). L'est quant à lui est composé de plages : la plage de Palumbaggia et la plage de Tamaricciu-Acciaju.

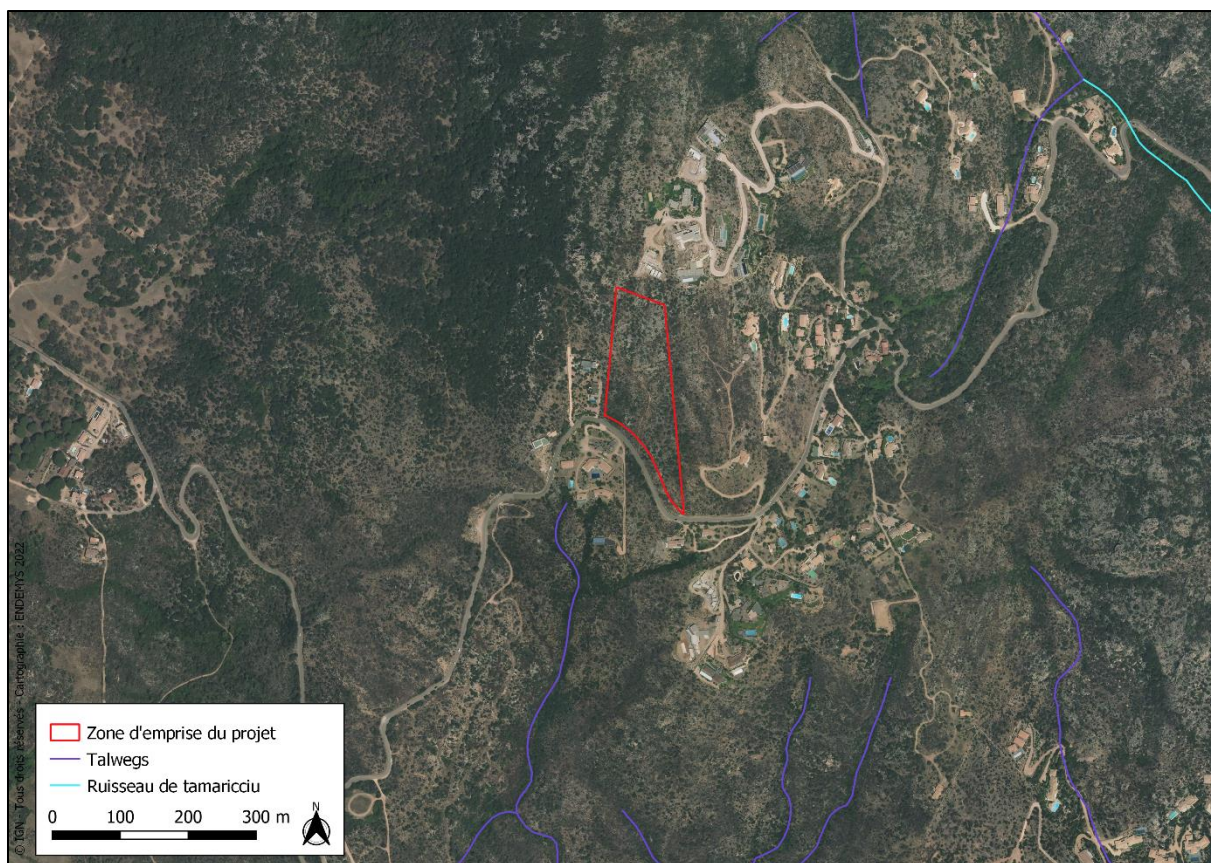


Figure 29. Eau de surface au niveau de la zone d'emprise du projet (Source ENDEMYS d'après les données infoterre)

3.2.2.2 Eaux souterraines

Le projet se situe au sein des eaux souterraines « FREG621 Socle granitique de l'Extrême Sud de la Corse »

3.2.2.3 Captages d'eau

Les données de la Banque du Sous-Sol (BSS) ont été consultées. Aucun prélèvement d'eau souterraine (forages, puits...) n'est situé au niveau de la zone d'emprise du projet. Le point de prélèvement le plus proche se situe à 1,2 km, il s'agit d'un forage à une profondeur de 10 m (Figure 30).

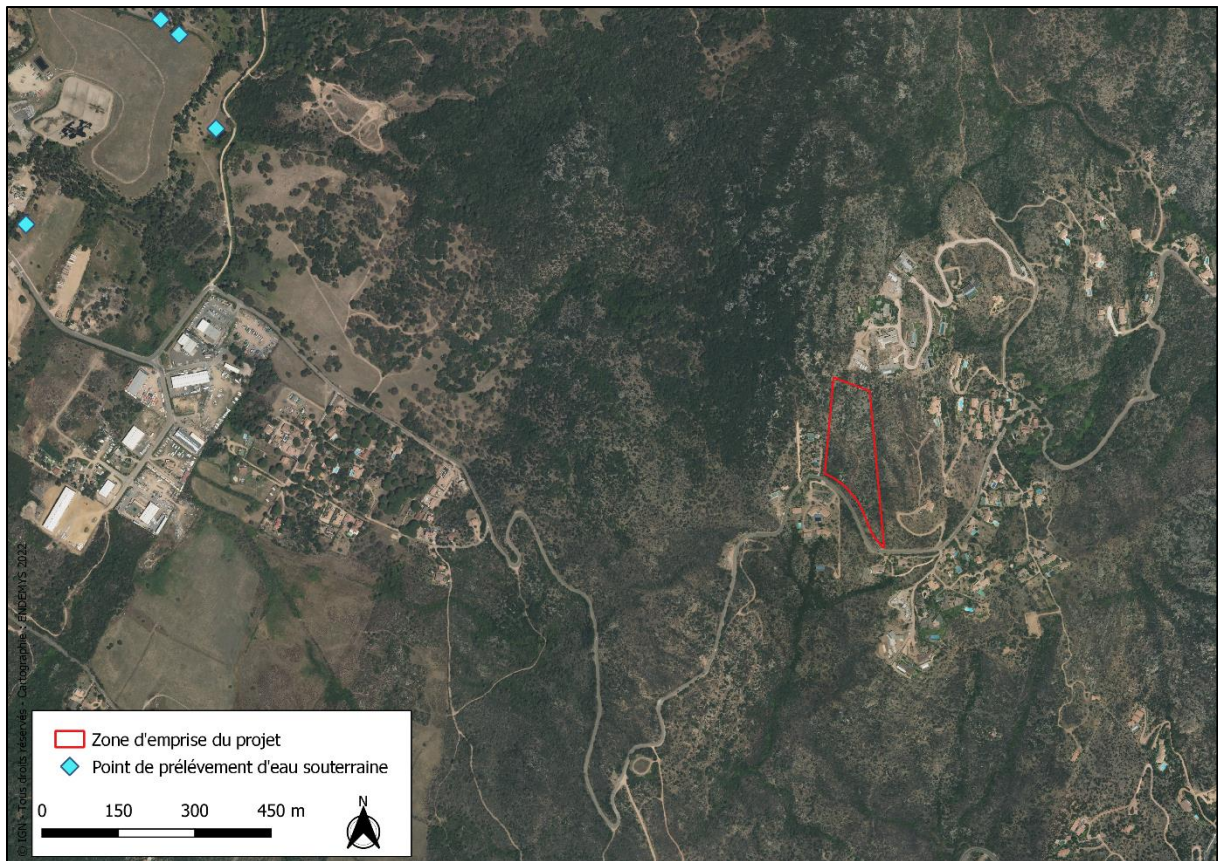


Figure 30. Point d'eau sous terrain au niveau de la zone d'emprise du projet (Source ENDEMYS d'après les données infoterre)

3.2.3 Topographie et géomorphologie

Le projet se situe sur la commune de Porto-Vecchio à une altitude comprise entre 160 et 190 m d'altitude (Figure 31). Il est implanté sur le versant sud du Mont Pancuncellu qui culmine à 220 m. La pente est moyenne (13%) orienté Nord→Sud (Figure 32).

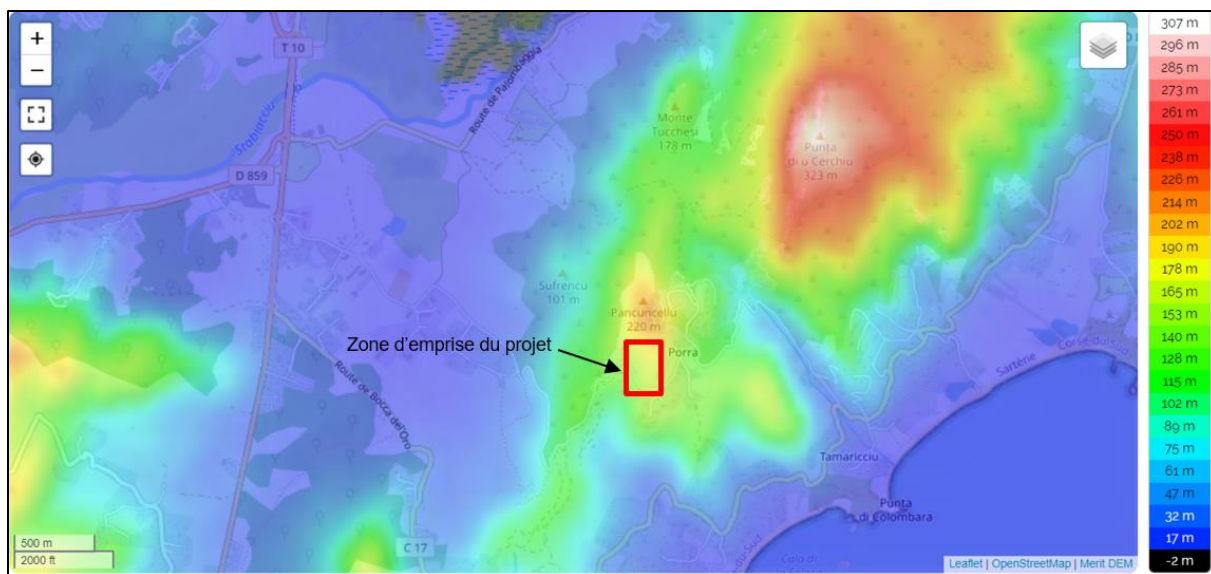


Figure 31. Carte du relief (Source : topographique-maps)

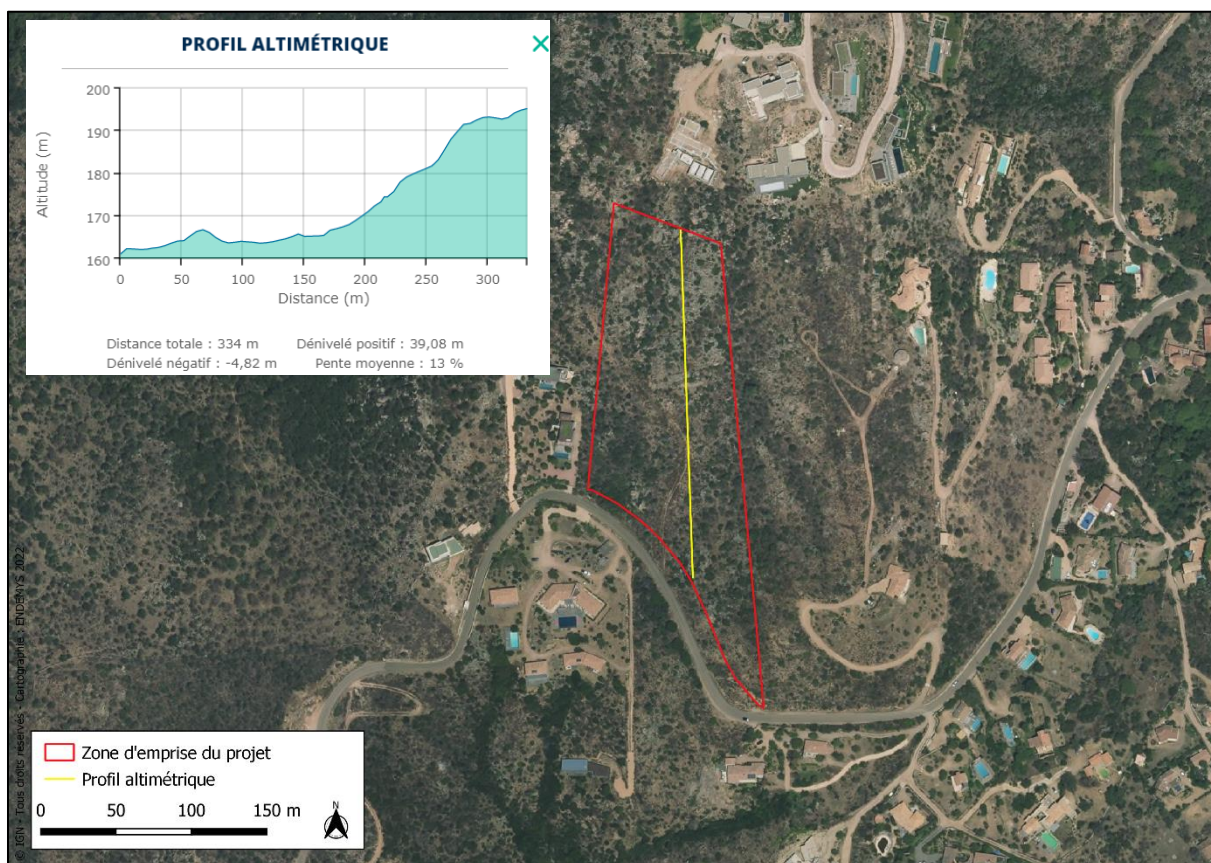


Figure 32. Profils topographiques représentatifs (Source : ENDEMYS d'après les données de Géoportail)

3.2.4 Sols et sous-sols

La zone d'emprise du projet recouvre deux couches géologiques³ (Figure 33) :

- La « FORMATIONS ANTÉ-TRIASIQUES - INTRUSIONS INDIFFÉRENCIÉES - Leucomonzogranites à grain fin à moyen » qui est une formation granitique est la plus représentée.
- Est également présent un filon de roches éruptives (dykes) appelé « FORMATIONS ANTÉ-TRIASIQUES - Magmatisme tardi-hercynien - SYSTÈME FILONIEN TARDI À POST-OROGENIQUE - Filons basiques indifférenciés »

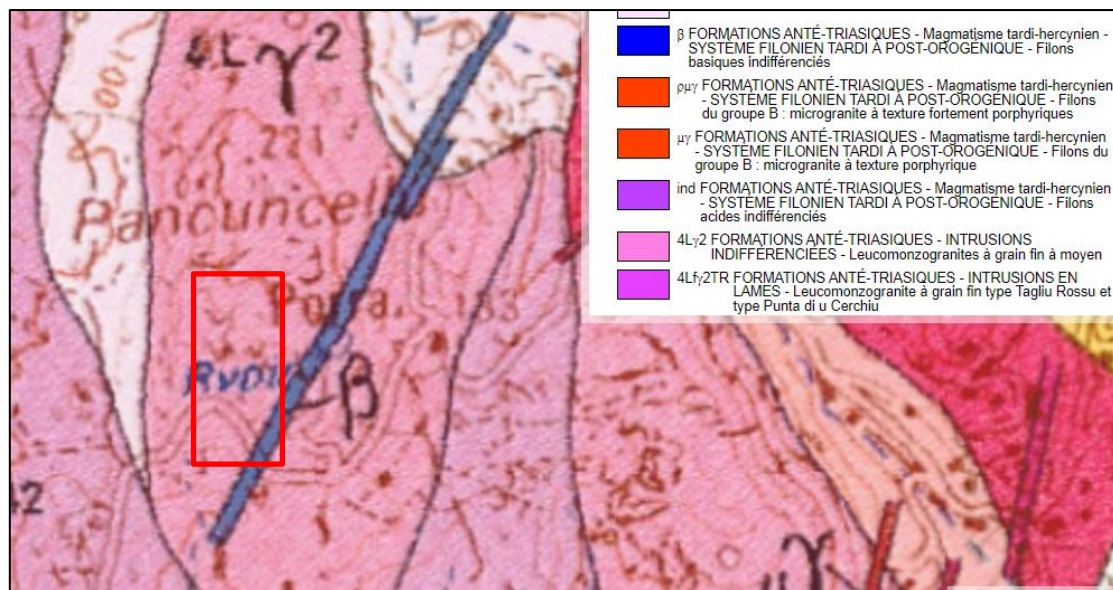


Figure 33. Géologie au niveau de la zone d'emprise du projet (Source : infoterre)

³ BRGM, infoterre

3.3 Milieu humain et socio-économique

3.3.1 Description des activités humaines et du fonctionnement de la zone

3.3.1.1 *Activités humaines de la zone d'étude*

Le site du projet se situe au sein d'une zone naturelle à proximité de quelques parcelles bâties de manière diffuse. Il se situe à environ 1 km à l'Est du hameau de Murtonu où se situe des habitations et des activités économiques et à 200 m à l'ouest du hameau de Porra.

La commune de Porto Vecchio a une densité de population de 66 hab/km². Sa population totale est de 11 193 habitants en 2019 contre 11 354 habitants en 2013 soit une baisse de la population de 1,96 %.



Figure 34. Activités humaines et fonctionnement de la zone du projet

3.3.1.2 Occupation du sol

Selon la Corin Land Cover 2018, le site du projet comprend l'occupation du sol suivante :

- Végétation clairsemée

Il n'est pas identifié d'utilisation du sol, ni d'activités agricoles.

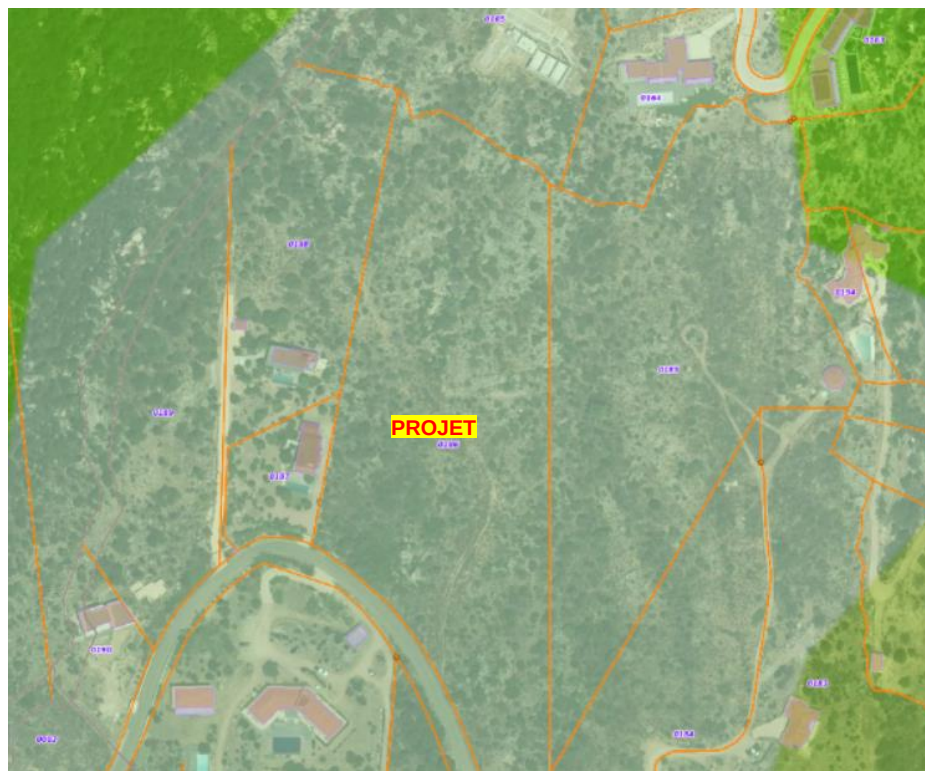


Figure 35. Occupation du sol (Source : Corin Land Cover)

3.3.1.3 Desserte de la zone

La desserte de la zone du projet est assurée par une voie communale, la route de Porra. Cette voie est accessible à partir de 2 accès :

- La route communale de Palombaggia
- La RT10

Le site est principalement accessible par la voiture. Il peut être également accessible à pied ou à vélo.

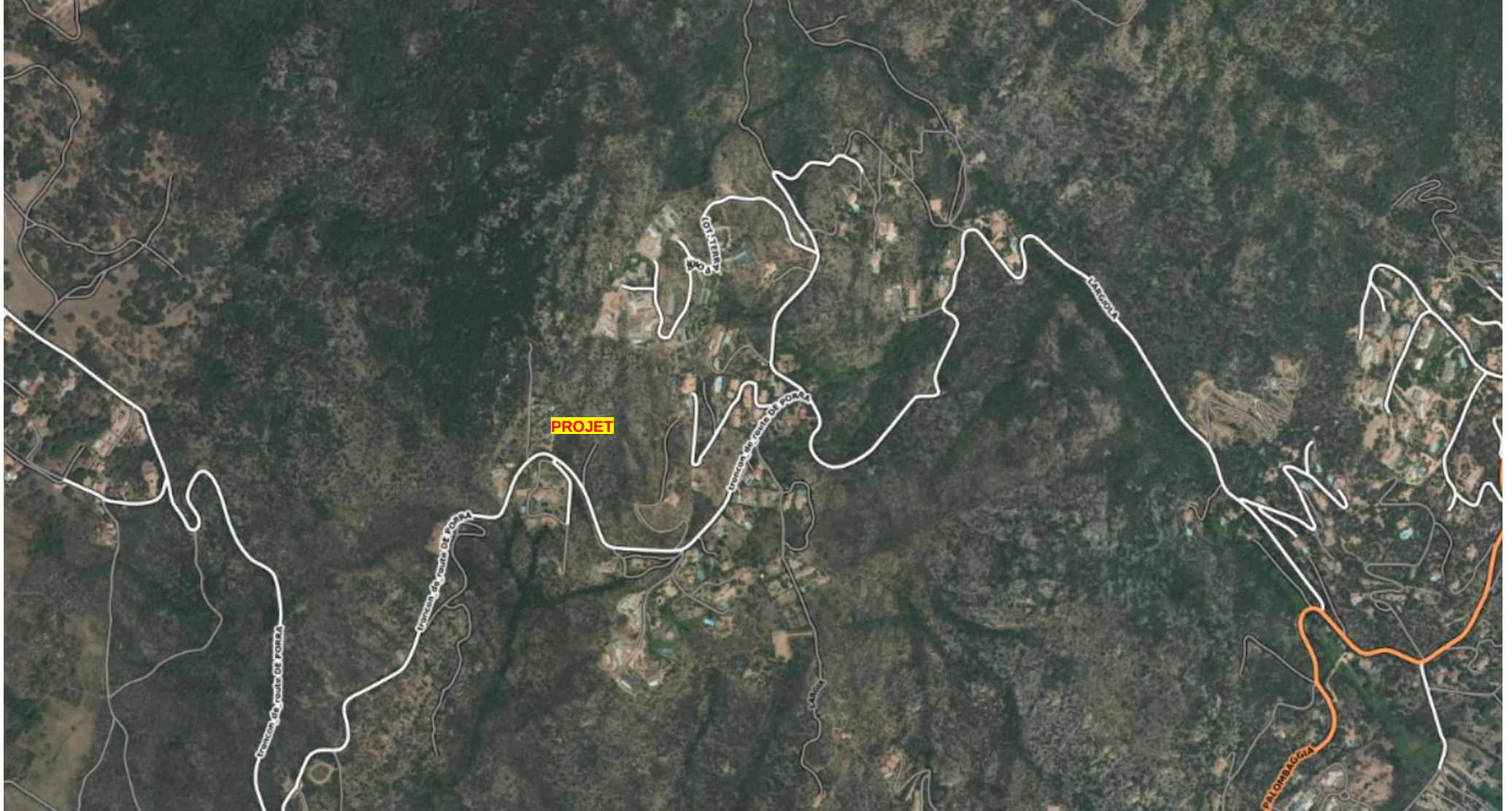


Figure 36. Desserte de la zone

3.3.1.4 Déchets

La collecte des déchets est assurée par la communauté de communes du Sud Corse. Leur traitement est assuré par le SYVADEC. Le tri est mis en œuvre sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes.

Il n'est pas identifié de déchets sur le site. Il n'est pas identifié de point tri à proximité.

La déchetterie « lieu-dit Capu di Padule » se situe à 1,78 km du site.

3.3.1.5 Réseaux techniques et servitudes publiques

Les parcelles du projet sont desservies par l'eau potable, l'assainissement et l'électricité. Il n'est pas identifié de servitudes publiques sur le site du projet.

3.3.2 Données d'aménagement

3.3.2.1 Documents d'urbanisme

La commune de Porto Vecchio est urbanistiquement règlementée par le règlement national d'urbanisme (RNU). Un Plan Local d'urbanisme est en cours d'élaboration.

3.3.2.2 PADDUC

Le site du projet est identifié comme un espace naturel sylvicole et pastoral au sein du Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse. Il se situe à proximité immédiate d'une tache urbaine.

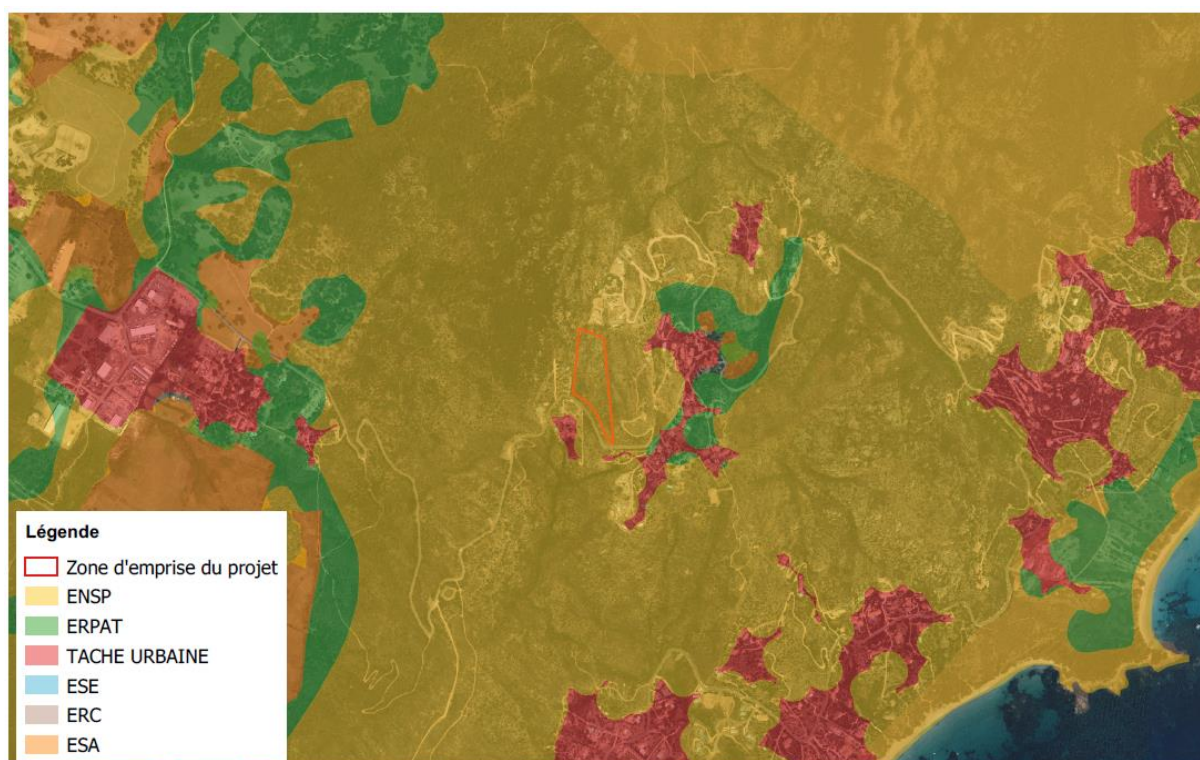


Figure 37. Destination générale des sols du PADDUC (Source : AUE)

3.3.2.3 Risques majeurs

Sur la commune de Porto Vecchio, il est identifié plusieurs risques majeurs :

- Feu de forêt
- Inondation
- Inondation - Par ruissellement et coulée de boue
- Inondation - Par submersion marine
- Mouvement de terrain
- Mouvement de terrain - Eboulement, chutes de pierres et de blocs
- Phénomènes météorologiques - Tempête et grains (vent)
- Rupture de barrage
- Transport de marchandises dangereuses

Concernant le risque inondation, la commune de Porto Vecchio ne fait pas partie d'un territoire à risque inondation (TRI). Elle est recensée au sein de l'Atlas des zones inondables de la Haute Corse et de la Corse du Sud. Il est identifié deux PPRN inondation sur la commune. Il n'est pas identifié de risque inondation sur le site du projet.

PPRN	Aléa	Prescrit le	Approuvé le
2ADDTM19960013 - PPRI OSU	Inondation Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau	09/04/1996	15/05/2001
2ADDTM19960016 - PPRI STABIACCIU	Inondation	09/04/1996	26/07/2000

Concernant les mouvements de terrain, la commune n'est soumise à aucun PPRn mouvement de terrain. Le site n'est pas concerné par ce risque.

Concernant le retrait-gonflement des argiles, la commune n'est pas exposée à ce risque. Le site du projet est exposé à un aléa faible de retrait gonflement des argiles.

Concernant le risque industriel, il n'est pas identifié de PPRT sur la commune. Il n'est pas identifié d'installation classée à proximité.

Concernant le risque sismique, l'ensemble de la Corse est identifié en risque 1 très faible. La commune de Porto Vecchio comprend un potentiel radon considéré comme fort.

3.3.2.4 Patrimoine culturel et archéologique

Il n'est pas identifié de zonages réglementaires du patrimoine culturel sur le site du projet. Il se situe à environ 1 km du site inscrit « zone littorale de Palombaggia ». Il n'est pas identifié de zone archéologique sensible sur le site du projet.



Figure 38. Zonages réglementaires du patrimoine culturel. (Source : Atlas des patrimoines)

3.3.3 Nuisances et pollutions

Le site du projet ne fait pas état de nuisances sonores, olfactives ou de pollution atmosphérique particulière.

Il n'est pas identifié de source d'émissions polluantes à proximité du projet. Il n'est pas identifié de station de mesure de pollution atmosphérique de Qualit'Air Corse sur Porto Vecchio.

3.4 Milieu paysager

3.4.1 Description du caractère paysager

3.4.1.1 Description synthétique de l'ensemble paysager et de l'unité paysagère dans lesquels s'intègre le projet

Le projet est situé au sein de l'ensemble paysager 4-03 « Cotes de la Chiappa à Capicciola » et de l'unité paysagère de 4-03B « Versants di U Circhiu ».

Cette unité paysagère se caractérise par une qualité paysagère littorale remarquable. Toutefois, le développement de résidences en mitage affecte certaines zones. La remarquabilité du site est extrêmement attractive.



La pointe nord de l'unité s'avance dans le golfe de Porto Vecchio, entre la ville et le promontoire de la Chiappa. La rive rocheuse face à l'agglomération est déjà en grande partie urbanisée.



Sur la rive s'ouvrant à l'est en regard de l'archipel des Cerbicale, sous la ligne de crête joignant la Punta di u Cerchiu (323 m) à la Punta di l'Oru (193 m), les versants sont plus doux que du côté du golfe de Porto Vecchio. Cette configuration a permis l'installation de plages et d'étangs d'arrière-plage entre la Punta Cerbicale et le Capu d'Aja, en particulier à Focala et Palombaghja.



Sur la façade nord, autour de l'étang d'Arje Vecchie, le paysage qui semble encore très naturel sous certains angles est en réalité moins préservé qu'il n'y paraît.





Le long croissant (deux kilomètres) de sable blanc, rehaussé par le vert profond des pins parasols et le porphyre rouge des rochers, a fait la renommée de la plage de Palombaghja. Ici comme sur le site voisin de Tamaricciu, le Conservatoire du littoral s'efforce aujourd'hui de restaurer les dunes et arrières-plages très abîmées par la surfréquentation touristique et les incendies.



L'attrait des plages et la proximité de Porto Vecchio se sont conjugués pour favoriser l'urbanisation résidentielle des versants le long de la route en balcon. Sous la pression foncière extrême, le mitage se poursuit non seulement en retrait du littoral, mais aussi à l'aval de la route.

3.4.1.2 Le caractère paysager de la parcelle d'accueil du projet et de son paysage immédiat

Le projet est implanté sur les pentes du versant sud du Mont Pancuncellu qui culmine à 220 m. La parcelle d'accueil du projet présente un caractère naturel couverte de maquis entrecoupé de zones rocheuses.

Le projet s'implante sur une zone résidentielle contrastant avec le paysage naturel environnant.

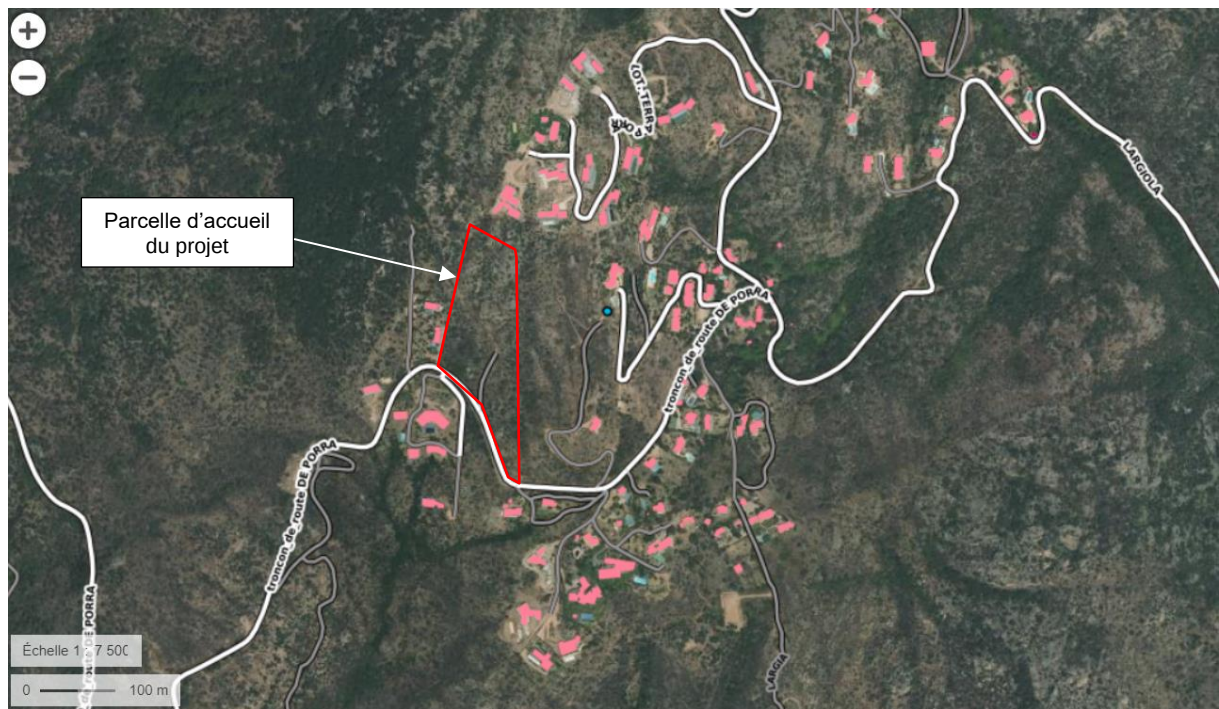


Figure 39. Zone résidentielle dans laquelle s'implante le projet (source : GEOPORTAIL)



Paysage naturel sur la parcelle d'accueil du projet (source : ENDEMYS)



Villas en contrebas du projet (source : ENDEMYS)

3.4.2 Zonages paysagers (sites/monuments classés/inscrits...)

Le projet n'intercepte aucun zonage paysager (sites/monuments classés/inscrits...).

Le site inscrit « Zone littorale de Palombaggia » est présent à 1 km à l'Est du projet. Aune covisibilité n'apparaît avec le projet.

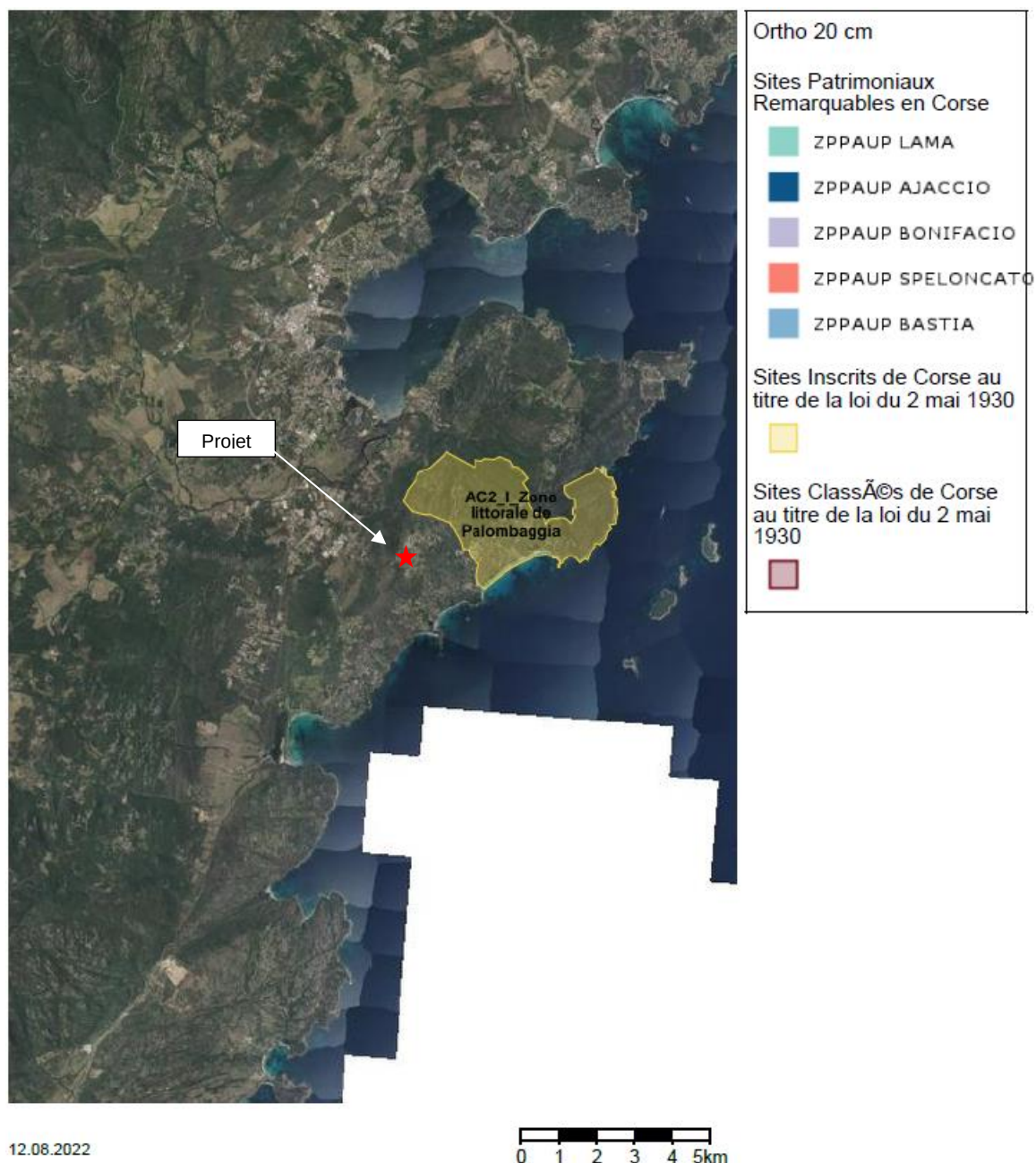


Figure 40. Sites classés et inscrits, ainsi que ZPPAUP dans l'environnement proche et lointain du projet (Source : geOrchestra.ac-corse.fr)

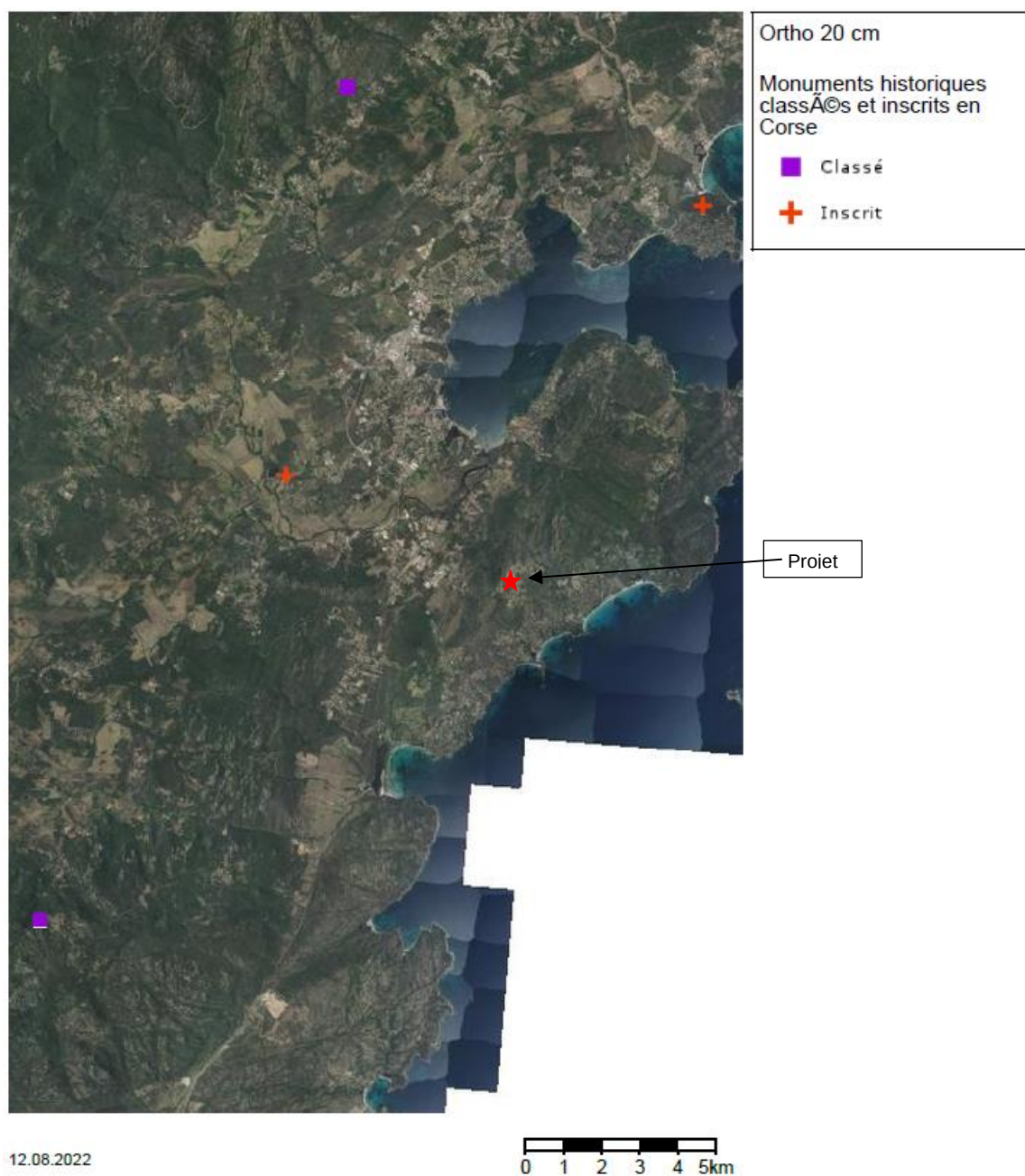


Figure 41. Monuments historiques classés et inscrits, dans l'environnement proche et lointain du projet
 (Source : geOrchestra.ac-corse.fr)

3.4.3 Covisibilités

3.4.3.1 *Covisibilités proches*

Les lieux de covisibilité notables se limitent à des vues proches depuis :

- Les résidences voisines ;
- La route de Porra qui passe en contrebas sur la limite sud de la parcelle d'accueil du projet.



Vue depuis les villas voisine au sud sous la route de Porra



Vue depuis la route de Porra qui longe en contrebas (au sud) le terrain d'accueil du projet

3.4.3.2 Covisibilités lointaines

Il existe également des covisibilités lointaines, mais trop éloignée depuis des zones urbanisées au-dessus de Santa Giulia et le long de la RT10.



Vue depuis le site vers le sud-est



Vue depuis le site vers le sud-ouest

4 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

4.1 Incidences potentielles du projet

4.1.1 Sur les ressources

4.1.1.1 *Prélèvements d'eau*

Aucun périmètre de protection de captage d'eau potable n'est identifié sur la parcelle d'accueil du projet. De plus, le projet sera connecté au réseau d'eau potable de la commune. Ainsi, aucun impact n'est identifié sur les captages existants. En revanche, une consommation d'eau potable sera naturellement induite par le projet.

4.1.1.2 *Drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines*

En phase de travaux, aucun drainage ou modification prévisibles des masses d'eau souterraine n'est engendré par le projet. Notons uniquement que comme tout chantier, un risque de pollution accidentelle et ponctuelle peut apparaître en raison de : (i) La présence sur le chantier de produits polluants (hydrocarbures, déchets...) dont le stockage ou l'utilisation seraient inadaptés ; (ii) Une fuite, un déversement ou un rejet accidentel (lors de ravitaillement) de produits polluants. ; (iii) Des eaux de lavages diverses susceptibles de se déverser dans le milieu, notamment les laitances de béton. Toutefois, le cas échéant, cette situation résulterait d'un événement ponctuel, accidentel et sans grande ampleur au regard de la nature des travaux.

En phase de fonctionnement, un risque de pollution diffuse peut également apparaître par lessivage des sols où circulent et stationnent les véhicules des usagers du projet et qui peut entraîner un transfert de polluants déposés par les véhicules (hydrocarbures, microparticules...) dans le milieu. Notons également, que le projet induira une imperméabilisation partielle des sols avec une augmentation du ruissellement et une moindre infiltration des eaux dans le sol. Toutefois, ces incidences restent faibles.

4.1.1.3 *Excédent ou déficit en matériaux*

Le traitement des matériaux est évalué à l'équilibre.

4.1.2 Sur le milieu naturel

4.1.2.1 *Perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante*

Impact sur les habitats naturels

Le projet induira la dégradation de deux habitats naturels, non patrimoniaux :

- Matorrals sempervirents à Quercus ((EUNIS F5.11)
- Maquis x Pavements rocheux quasi nus, y compris pavements calcaires (EUNIS F5.2 x H3.5)

Impact sur les milieux aquatiques ou humides

Aucun milieu aquatique ou humide n'est présent sur la parcelle d'accueil du projet. Par conséquent, le projet n'engendrera aucun impact sur les milieux aquatiques ou humides.

Impact sur la flore

Aucune espèce végétale patrimoniale n'est recensée sur la parcelle d'accueil du projet. Par conséquent, au regard des connaissances actuelles, aucun impact n'est identifié sur la flore patrimoniale. Seule une flore ordinaire et commune sera impactée.

Notons toutefois qu'au regard des connaissances actuelles, une espèce végétale envahissante est recensée sur la parcelle d'accueil du projet. or, les travaux favorisent la dissémination des envahissantes qui constituent une menace pour la biodiversité floristique autochtone.

Impact sur la faune

Concernant la faune, le projet aura deux impacts si aucune mesure n'est prise :

- Si les travaux de libération des emprises (démaquisage ou coupe de végétation, terrassement, ...) ont lieu lors de la période de reproduction de la faune, à savoir de mars à octobre, des spécimens présents (pontes, niches, jeunes, immatures, adultes) pourraient être détruits ;
- Les travaux engendreront une dégradation d'habitats de maquis et matorrals favorables à la faune. Notons que certaines espèces pourront coloniser les espaces verts du projet (oiseaux, reptiles, hérisson...).

De plus, en phase de fonctionnement, une pollution lumineuse peut être engendrée par les éclairages et pourrait induire un dérangement des chiroptères notamment.

Impact sur les continuités écologiques

La zone d'emprise du projet intercepte un corridor de piémont et vallée de la Trame verte et bleue de Corse. Par conséquent, l'artificialisation des milieux naturels présents sur la parcelle

et l'installation de clôtures peut dégrader la perméabilité du site pour les espèces.

Impact sur les zonages écologiques

Impact sur les zonages écologiques autre que Natura 2000

La parcelle d'accueil du projet se situe en-dehors de zonage écologique. Par conséquent aucun impact direct sur les zonages écologiques n'est engendré par le projet.

En revanche, le projet se situe à 600 m de la ZNIEFF ' « Mare temporaire de Padellulu » et à une centaine de mètre de la ZNIEFF « Suberaie de Porto Vecchio ».

Concernant la Mare temporaire de Padellulu les emprises du projet de présentent aucune connexion aquatique avec la mare, ainsi aucune incidence indirecte n'est identifiée.

Concernant la ZNIEFF « Suberaie de Porto Vecchio », la proximité avec la parcelle d'accueil du projet et la continuité des milieux naturels entre la ZNIEFF et la parcelle d'accueil du projet suggère que des échanges écologiques (corridors, déplacements d'espèces animales) pourraient exister. Cependant les milieux naturels sur la parcelle d'accueil (maquis, matorrals et roches) sont différents des habitats présents sur la ZNIEFF (chênaies, ripisylves...). L'artificialisation sur la parcelle d'accueil pourrait affecter la dispersion des espèces animales de la ZNIEFF dans les espaces l'environnant.

Impact sur un habitat / une espèce, inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site Natura 2000 dans lequel le projet est implanté ou situé à proximité.

Le projet se situe en-dehors de sites Natura 2000, par conséquent il n'induit aucune incidence directe.

De plus, hormis un site (Suberaie de Ceccia), les sites Natura 2000 environnants sont désignés par les milieux marins et pour les milieux aquatiques. Or, la parcelle d'implantation du projet n'accueille aucune ces deux types de biocénose.

Concernant le site Natura 2000 de la « Suberaie de Ceccia/ Porto-Vecchio » désigné pour des habitats et espèces terrestres (notamment reptiles avec la tortue d'Hermann), le projet est situé à près de 3 km du site Natura 2000 et aucune fonctionnalité écologique n'est identifié sur la parcelle d'accueil pour les habitats et populations animales et végétales présents sur le site Natura 2000.



Figure 42. Plan de masse « environnement » du projet

4.1.3 Sur les risques

4.1.3.1 *Risques technologiques concernant le projet*

Il n'est pas identifié de PPRT sur la commune de Porto Vecchio. Aucune ICPE n'est à proximité du projet. Il n'est pas identifié de risque technologique et industriel sur le site du projet.

4.1.3.2 *Risques naturels concernant le projet*

Le site du projet ne comprend pas de risque naturel sur le site du projet. Seul un aléa retrait gonflement des argiles faible est identifié sur le site du projet.

4.1.3.3 *Risques sanitaires engendrés par le projet ou concernant le projet*

Il n'a pas été identifié de risques sanitaires liés au projet. Aucun périmètre de protection de captage d'eau potable n'est identifié

4.1.4 Sur les nuisances

4.1.4.1 *Déplacements / trafics engendrés par le projet*

La phase de travaux engendrera le trafic de camions de chantier ce qui augmentera le trafic sur la zone. Néanmoins, ce trafic reste limité dans le temps et de manière intermittente, ce qui limite l'impact.

4.1.4.2 *Nuisances sonores engendrées par le projet ou concernant le projet*

La phase travaux du projet pourra engendrer de manière occasionnelle des nuisances sonores pour les habitations alentours. Cet impact reste limité puisque occasionnel et temporaire. De plus les travaux ne seront pas réalisés en période nocturne.

Compte tenu que le projet est une résidence hôtelière, la phase de fonctionnement peut engendrer des allées et venues plus conséquentes notamment en période estivale. Ces allées et venues peuvent ponctuellement engendrer des nuisances sonores mais cela reste très limité.

4.1.4.3 Nuisances olfactives engendrées par le projet ou concernant le projet

Seule la phase travaux pourra engendrer accidentellement des nuisances olfactives. L'émergence de nuisances olfactives reste très limitée.

4.1.4.4 Vibrations engendrées par le projet ou concernant le projet

Seule la phase travaux peut occasionnellement engendrer des vibrations, néanmoins la survenue de cet impact reste très limitée.

4.1.4.5 Emissions lumineuses engendrées par le projet ou concernant le projet

Il n'est pas identifié d'émissions lumineuses engendrées par le projet lors des phases travaux et fonctionnement autres que l'éclairage public actuel. Il n'est donc pas identifié d'impact.

4.1.5 Sur les émissions

4.1.5.1 Rejets dans l'air

La production et l'acheminement des matériaux, ainsi que les engins de travaux et les véhicules des usagers de l'ensemble immobilier seront des sources d'émission de gaz à effet de serre.

4.1.5.2 Rejets liquides

Par sa nature, le projet n'induit pas de rejet liquide.

Toutefois, en phase travaux des transferts de pollution par déversement accidentel de produits polluants pourraient apparaître avec :

- Des laitances de béton,
- Des eaux de lavages diverses susceptibles de se déverser dans le milieu ;
- Une fuite, un déversement ou un rejet accidentel (lors de ravitaillement) de produits polluants, comme une perte de carburant.

Toutefois, le cas échéant, cette situation résulterait d'un événement ponctuel, accidentel et sans grande ampleur au regard de la nature des travaux.

4.1.5.3 Effluents

Le projet induit un rejet d'effluents d'eaux usées pendant son fonctionnement. Il devra être raccordé au réseau d'assainissement collectif ou se conformer au SPANC.

4.1.5.4 Production de déchets

La phase travaux engendrera nécessairement la production de déchets suivants :

- DIB
- Déchets ménagers
- BTP

La collecte et leur traitement sont prévus par les entreprises qui en sont responsables comme producteurs.

La phase de fonctionnement engendrera majoritairement la production de déchets ménagers et de tri sélectif. Des containers seront prévus à cet effet en coordination avec la Communauté de communes du Sud Corse.

4.1.6 Sur le patrimoine / le cadre de vie / la population

4.1.6.1 Atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager

Le projet est situé en-dehors de tout périmètre architectural, culturel, archéologique et paysager patrimoniale. Et aucune covisibilité avec une éléments paysager patrimoniales n'est identifié. Concernant le paysage, le projet s'intègre au sein d'une zone résidentielle déjà existante. Aucun patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager n'est impacté par le projet mais il contribue tout de même à la poursuite de l'urbanisation de la zone.

4.1.6.2 Modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol

Le site du projet est actuellement inutilisé par des activités humaines, il se situe à proximité de quelques parcelles bâties de manière diffuse. Il se situe au sein espace naturel sylvicole et pastoral au sein du PADDUC. Il est actuellement soumis au RNU.

Le projet engendrera nécessairement une modification de l'occupation du sol de la zone.

4.2 Incidences cumulées du projet avec d'autres projets existants ou approuvés

Le projet de construction d'une résidence hôtelière s'intègre sur un territoire où se développent d'autres projets connus et faisant l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale de Corse. Le pas de temps utilisé est de 4 ans, durée pendant lequel un projet est réputé construit et dont les données environnementales produites sont réputées valables.

Concernant les avis de l'autorité environnementale, il est recensé les projets suivants sur la zone géographique du projet du projet de construction :

Date de l'avis	Commune	Dénomination du projet	Type de projet	Impact soulevé par l'avis
MRAE 23/07/2021	BONIFACIO	Projet de réhabilitation du port et mise en place de pontons flottants dans le golfe de Sant'Amanza, sur le territoire de la commune de BONIFACIO	Infrastructure portuaire	Biodiversité Paysage Pollutions accidentelles
MRAE 08/10/2019	SOTTA	Projet de renouvellement de la carrière	Carrière	Paysage Biodiversité
MRAE 21/06/2019	LECCI	Renouvellement avec agrandissement de la Zone de Mouillage et d'Équipements Légers (ZMEL) de la baie de Saint-Cyprien	Infrastructure maritime	Biodiversité

Compte tenu des avis MRAE identifiés, les principaux impacts dans la région de Porto Vecchio/Extrême Sud de la Corse concerne des projets d'infrastructures maritimes.

Le projet de renouvellement de la carrière de Sotta, démontre des impacts sur le paysage et la biodiversité. Compte tenu des impacts du projet de construction d'une résidence hôtelière, l'impact cumulé peut être considéré comme **faible**.

5 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine

Le tableau ci-dessous présente les mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine.

Tableau 4. Mesures environnementales du projet

Compartiments environnementaux	Mesures environnementales	Effets négatifs notables du projet évités ou réduits
Les ressources	Mettre en œuvre en œuvre des précautions environnementale en phase chantier	Risque de pollution accidentelle des eaux et des sols en phase travaux et rejet de déchet dans le milieu par négligence ou mauvaise gestion
Le milieu naturel	Organiser le calendrier des travaux de libération des emprises en évitant les périodes sensibles (de mars à octobre) pour la faune.	Destruction potentielle de spécimens d'espèces animales
	Mise en œuvre de modalités de démaquisage en faveur de la préservation de la faune : (2) Débroussaillage effectué par engins portables en laissant une hauteur de végétation de 30 cm, (2) réaliser un contrôle visuel de la petite faune, (3) achèvement du débroussaillage.	Eviter la destruction de spécimens d'espèces animales au sol (reptiles, micromammifères...)
	Préserver la majorité des espaces naturels sur la parcelle d'accueil du projet est limitant les surfaces aménagées aux villas et à leurs jardins aménagés attenants et à la route d'accès.	Préserver les habitats naturels et les habitats d'espèces animales et végétales Préserver la perméabilité écologique de la parcelle d'accueil du projet (maintien des corridors écologiques) permettant aux espèces animales de se déplacer et les échanges avec les espaces naturels environnants

Compartiments environnementaux	Mesures environnementales	Effets négatifs notables du projet évités ou réduits
	Végétaliser l'ensemble des espaces extérieurs aménagés, avec notamment (1) préservation au maximum des arbres présents et replantation des arbres (essences locales) qui devront être supprimés ; (2) plantation d'arbres à hautes tiges sur les espaces de stationnements (essences locales)	Dégradation des habitats naturels
	N'installer aucune clôture autour des villas et de la parcelle d'accueil du projet	Préserver la perméabilité écologique du territoire dans lequel s'implante le projet
	Lutter contre la pollution lumineuse	Perturbation d'espèces animales nocturne
	Lutter contre la dissémination des plantes exotiques envahissantes durant les travaux	Expansion de plantes exotiques envahissantes
Les risques	Aucune mesure préconisée	Sans objet
Les nuisances	Aucune mesure préconisée	Sans objet
Les émissions	Mettre en œuvre en œuvre des précautions environnementale en phase chantier	Risque de pollution accidentelle en phase travaux et rejet de déchet dans le milieu par négligence ou mauvaise gestion
	Minimiser les émissions de polluants atmosphériques provenant de la combustion des moteurs de véhicules et engins	Permet de limiter la Production et du dégagement de gaz à effet de serre durant la phase travaux
Le patrimoine / le cadre de vie / la population	Concevoir une architecture en faveur d'une intégration paysagère optimale	Préserver un caractère naturel au paysage
	Préserver la majorité des espaces naturels sur la parcelle d'accueil du projet est limitant les surfaces aménagées aux villas et à leurs jardins aménagés attenants et à la route d'accès.	
	Végétaliser l'ensemble des espaces extérieurs	

Compartiments environnementaux	Mesures environnementales	Effets négatifs notables du projet évités ou réduits
	aménagés, avec notamment (1) préservation au maximum des arbres présents et replantation des arbres (essences locales) qui devront être supprimés ; (2) plantation d'arbres à hautes tiges sur les espaces de stationnements (essences locales)	
	Informers les usagers et riverains de la zone	Modification du cadre de vie des populations et activités économiques à proximité du projet

6 Annexes

6.1 Protocole d'inventaire des habitats, de la flore et de la faune

6.1.1 Aire d'étude

L'aire d'étude prend en compte trois zones :

- Zone d'emprise du projet correspond au périmètre sur lequel le projet est techniquement et économiquement viable. C'est la zone d'inventaires systématique des habitats naturels et des espèces avec une pression d'inventaire forte (rapport entre temps de prospection / surface prospectée).
- Zone d'influence potentielle du projet, correspond à la zone dans laquelle les effets sonores, visuels, olfactifs, les effets liés aux prélèvements et à l'exploitation du projet et les risques de rejets ou de poussières sont potentiellement présents ou perceptibles. Ce périmètre de la zone dépend de la nature du projet (effets possibles), de la potentialité écologique des milieux naturels et du compartiment écologique (habitats, flore, oiseaux, reptiles, etc.). Sur cette zone seules des prospections ponctuelles sont réalisées en fonction des enjeux écologiques. La zone d'influence potentielle du projet est de 10 mètres pour la flore et les habitats et de 50-100 mètres pour la faune.
- Zone des effets éloignés potentiels qui est représentée par l'ensemble des unités écologiques potentiellement perturbées par le projet de manière directe ou indirecte. C'est la zone de recherche des données bibliographiques avec, le cas échéant, quelques vérifications sur le terrain. Le périmètre de la zone est adapté en fonction du contexte écologique, par défaut il est de 300 mètres par rapport à la zone d'emprise du projet.

La carte ci-dessous présente l'aire d'étude.

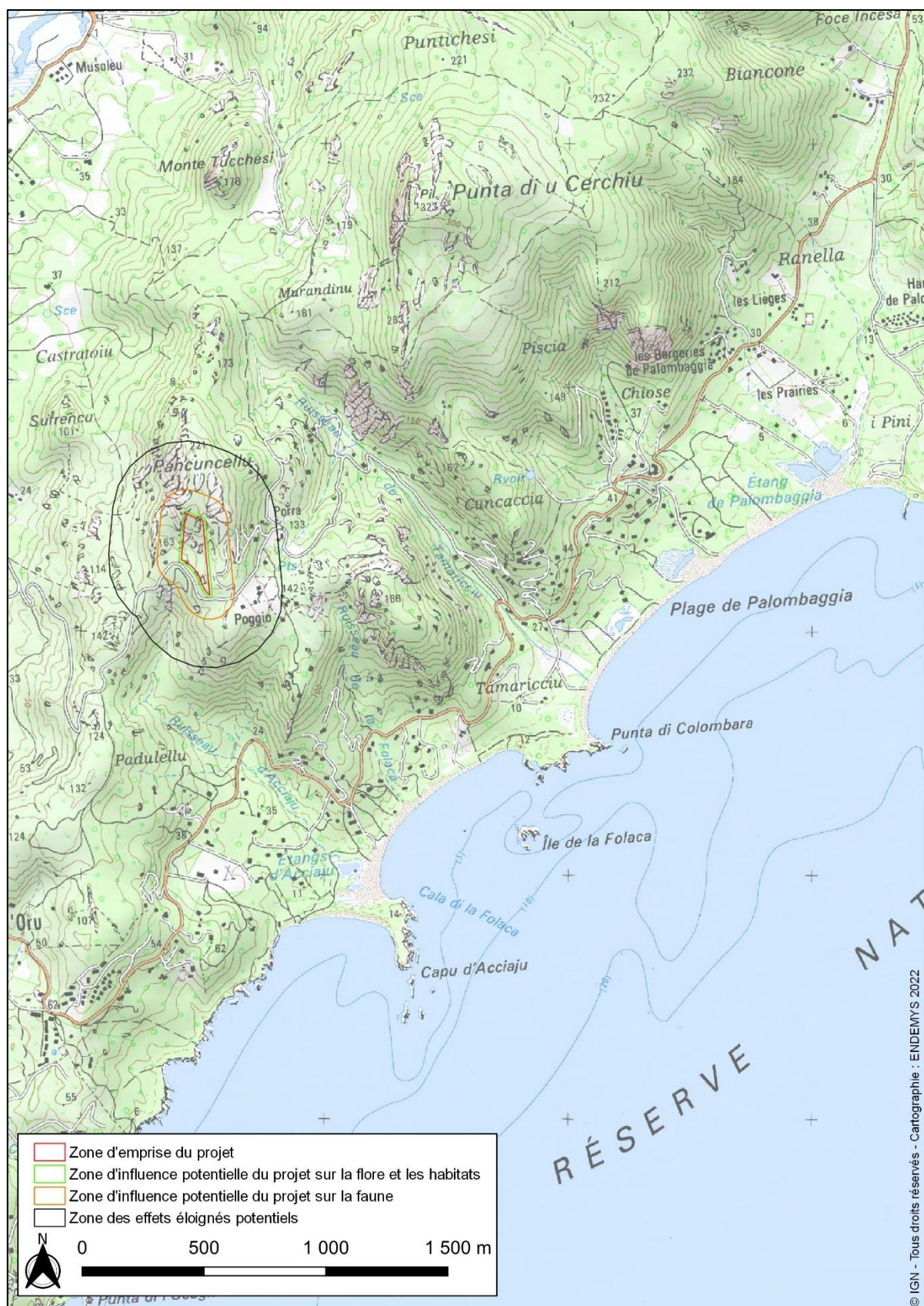




Figure 44. Périmètre de l'aire d'étude (2/2) (source : ENDEMY'S)

6.1.2 Protocoles d'inventaires

Un seul passage et sur une seule saison, d'autant plus si la saison de prospections n'est pas le printemps, ne permet pas d'obtenir un recensement complet des habitats et des espèces.

Toutefois, une prospection floristique et faunistique permet tout de même d'identifier la présence d'espèces ou d'habitats attractifs pour les espèces.

6.1.2.1 *Cartographie et description de la végétation*

Travail préparatoire

Dans un premier temps, les données existantes (notamment BD ORTHO® et BD FORÊT®) sont consultées afin d'identifier les différents ilots de végétation au sein des zones de prospections et d'évaluer les habitats naturels potentiels. Chaque ilot est provisoirement défini, par photo-interprétation, au niveau I de la typologie EUNIS (ex. : Boisements, forêts et autres habitats boisés (EUNIS G.)).

A partir de ce travail préparatoire, la localisation des relevés floristiques et le calendrier des prospections sont déterminés.

A ce stade, la localisation des relevés reste approximative et provisoire, avec uniquement pour but de préparer l'organisation des prospections de terrain des botanistes. La localisation des relevés floristiques est fixée précisément in situ en fonction des contraintes (accès, différences entre les données cartographiques et les conditions in situ, etc.) et de la qualité des habitats présents.

Relevés terrains

Afin de déterminer un grand milieu, deux types de relevées (relevé par prospection systématique et relevé par échantillonnage) sont mis en œuvre sur tous les milieux naturels de la zone d'étude afin de mettre en évidence la diversité des faciès de végétation et de la flore. Ces relevés permettent la caractérisation des types de communautés végétales rencontrés sur la zone d'étude.

Dans un premier temps, un relevé par prospection systématique dans chaque habitat est mis en œuvre. Pour cela, chaque habitat est parcouru dans son ensemble et toutes les espèces rencontrées sont notées. Cela consiste à rechercher les espèces susceptibles d'être présentes dans les habitats présents, d'après leurs exigences écologiques, ou selon des données recueillies dans la bibliographie. Cette méthode permet de visualiser l'habitat dans son ensemble.

Dans un second temps, un relevé par échantillonnage représentatif⁴ de chaque habitat est établi. Il est indispensable que la surface échantillon soit homogène sur le plan floristique et

⁴ La taille du relevé sera plus ou moins importante en fonction de la taille de la zone homogène de la végétation mais aussi de la diversité floristique et les zones de transition ou de contact entre plusieurs types de communautés végétales ne seront pas échantillonnées.

écologique. Tout d'abord, dans un secteur homogène, un quadrat de 20 m² est délimité dans lequel la liste des espèces présentes est dressée ; puis, sa surface est doublée (40 m²) et la liste des espèces nouvelles est établie et ainsi de suite, jusqu'à ne plus trouver de nouvelles espèces. Une fois ce résultat obtenu, l'échantillonnage est estimé comme représentatif de la diversité du site.

Dans chaque relevé, les données suivantes sont notées : la date, le numéro de relevé, l'auteur, la commune, et le libellé du milieu.

Analyses des données de relevées de terrains

La nomenclature et la codification employées pour déterminer les habitats naturels se basent sur la typologie EUNIS.

L'analyse des relevés de terrain permet d'identifier les différentes formations végétales en fonction de leurs compositions floristiques. Pour cela, une correspondance est établie entre les espèces indicatrices de l'habitat mises en évidence sur la zone d'étude et les espèces indicatrices de l'habitat définies par l'ouvrage de référence : typologie EUNIS.

La précision de la codification de la typologie EUNIS des habitats naturels dépend de la période de réalisation des relevés floristiques.

Aucune correspondance entre la typologie EUNIS et les Cahiers d'habitats d'intérêt communautaire ne peut pas être établie avec une seule campagne d'inventaire (absence d'inventaire complet des espèces indicatrices des différents habitats naturels).

Restitution des données

Une fois la caractérisation des différents habitats effectués, la carte de végétation sur le site d'étude est effectuée sous logiciel SIG avec l'échelle la plus adaptée en fonction de la superficie de la zone d'étude et de la diversité des habitats.

6.1.2.2 Inventaire et description floristique

Travail préparatoire

A partir de données floristiques existantes (bibliographies, consultation de structures et personnes ressources) et des types d'habitats présents sur les zones de prospections (préalablement déterminé lors du travail préparatoire de la cartographie de végétation), une première représentation de la répartition des différents habitats susceptibles d'accueillir des espèces patrimoniales est obtenue.

Ce travail permet d'optimiser les campagnes de relevés dans l'espace (types de milieux à prospector) et dans le temps (périodes optimales d'observation des espèces).

A ce stade, la localisation des relevés reste approximative et provisoire, avec uniquement pour but de préparer l'organisation des prospections de terrain des botanistes. La localisation des relevés de terrain est fixée précisément in situ en fonction des contraintes (accès, différences entre les données cartographiques et les conditions in situ, etc.) et de la qualité des milieux présents.

Relevés floristiques

Localisation des relevés :

Les relevés floristiques sont réalisés le long d'itinéraires de prospection sur l'ensemble des zones de prospections et systématiquement dans chaque habitat présent. Les prospections floristiques systématiques consistent à rechercher essentiellement les espèces patrimoniales susceptibles d'être présentes dans les différents habitats (unités écologiques) au sein des zones de prospections, d'après leurs exigences écologiques, ou selon des données existantes.

Récolte des données :

Sur chacune de ces zones de prospection, les relevées floristiques permettent de mettre en évidence la présence ou l'absence d'espèces patrimoniales dans les habitats présents, ainsi que leur répartition et leur effectif (estimation du nombre de pieds ou estimation de la surface recouverte par l'espèce) en cas de présence. Toutes les espèces rencontrées sont notées par habitat. Ces relevés permettent l'identification des espèces végétales patrimoniales et ainsi que les stations d'espèces envahissantes.

En cas de présence d'une espèce patrimoniale, les données suivantes sont notées : le nom scientifique, la date, l'inventeur, la localisation GPS, l'estimation du nombre de pieds ou l'estimation de la surface recouverte par l'espèce.

En cas de présence d'une espèce envahissante, les données suivantes sont notées : le nom scientifique, la date, l'inventeur, la localisation GPS, l'estimation du nombre de pieds ou l'estimation de la surface recouverte par l'espèce et sa dynamique en cours (peu implantée, en voie d'expansion, bien implanté).

Détermination floristique

Les listes des espèces végétales relevées lors de l'inventaire floristique sont comparées avec les listes réglementaires (Liste rouge, Liste de protection, ...) et les ouvrages botaniques régionaux ou la liste régionale des espèces végétales exotiques considérées comme envahissantes.

Une espèce végétale est considérée comme patrimoniale si elle possède l'un ou les critères suivants :

- Un statut de protection au niveau national, régional ou départemental ;
- Figurant sur la liste rouge mondial, européenne, nationale ou régionale ;
- Figurant dans les annexes II et IV de la Directive « Faune, Flore, Habitats naturels » ;
- Un degré de rareté au niveau régional (très rare, rare, localisé). Seules les espèces indigènes sont pris en compte.

Une espèce est considérée comme envahissante si elle figure sur les listes des espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes établies au niveau régional.

Restitution des données

Les inventaires floristiques sont restitués sous forme de liste d'espèces et de tableaux pour les espèces patrimoniales et envahissantes. Les statuts réglementaires des espèces sont indiqués.

Pour chaque espèce végétale patrimoniale, une fiche descriptive est produite avec : son nom scientifique et vernaculaire, sa description avec une photo, son écologie, son statut de patrimonialité, sa répartition (internationale, nationale, régionale, locale) et le nombre de pieds ou sa surface (m²).

A partir des points GPS, l'ensemble des espèces végétales patrimoniales est cartographié ainsi que les espèces végétales envahissantes. Les noms des espèces respectent la nomenclature du référentiel taxonomique du Muséum. L'échelle de travail est établie en fonction de la localisation et le nombre d'espèces végétales patrimoniales ou envahissantes.

6.1.2.3 Inventaire de la faune

Oiseaux

Concernant la présente étude, un seul passage a été effectué afin de rechercher les espèces présentes dans la zone d'emprise du projet. La date étant peu favorable à la recherche de l'avifaune nicheuse grâce à la méthode des points d'écoute, les oiseaux ont été recherchés à vue et à l'ouïe le long de cheminements d'observation.

L'objectif principal de cette visite n'était pas de réaliser un inventaire exhaustif de l'avifaune mais d'évaluer les potentialités d'accueil de la zone d'emprise du projet pour l'avifaune.

Reptiles

L'inventaire est réalisé le long d'itinéraires d'observations (transects) placés proportionnellement aux surfaces d'habitats différents favorables aux reptiles.

Les observations sont réalisées sur une distance de 10 mètres (distance variable selon la nature de la végétation qui peut limiter le champ de vision du naturaliste) de part et d'autre du cheminement central. Les déplacements s'effectuent à allure réduite (vitesse de prospection d'environ 2 km/h).

Notons également que les milieux aquatiques sont spécifiquement inspectés à la recherche d'espèces de reptiles inféodées aux milieux aquatiques.

Une seule prospection diurne a été réalisée dans le cadre de cette étude. Par conséquent, l'inventaire ne saurait être exhaustif.

Amphibiens

L'inventaire est réalisé le long d'itinéraires d'observations (transects) placés proportionnellement aux surfaces d'habitats différents favorables aux amphibiens. Aucune zone humide (mares, fossés, ruisseaux...) nécessaire à la reproduction n'est présente sur la zone d'inventaire. Les recherches sur habitats terrestres ont tout de même été effectué en

même temps que les reptiles.

L'inventaire des batraciens s'est effectué par des prospections diurnes et aucune prospection nocturne n'a été réalisée. Par conséquent, l'inventaire ne saurait être exhaustif.

Mammifères non-volants

L'inventaire est réalisé le long d'itinéraires d'observations (transects) placés proportionnellement aux surfaces d'habitats différents favorables aux mammifères.

Les observations sont réalisées sur une distance de 10 mètres (distance variable selon la nature de la végétation qui peut limiter le champ de vision du naturaliste) de part et d'autre du cheminement central. Les déplacements s'effectueront à allure réduite (vitesse de prospection d'environ 2 km/h).

Dans le cadre de la présente étude, seule une prospection diurne a été effectuée. Les mammifères étant particulièrement actifs la nuit, l'inventaire ne saurait être exhaustif.

Durant les prospections, en plus de l'observation directe des espèces, une récolte de données sur le terrain concernant les mammifères non volants est effectuée à partir de recherche d'indices de présence des espèces (excréments, reliefs de repas, marquage de territoires) : les indices de présence sont bien évidemment plus faciles à trouver que d'observer directement les espèces qui sont souvent très méfiantes et donc difficilement observables. Les indices sont recherchés le long d'itinéraires possiblement utilisés par les mammifères au cours de leur déplacement et sur des secteurs de gagnages des espèces recherchées.

Chauves-souris

La zone d'inventaire est prospectée à la recherche de gîtes de reproduction et d'hivernage (grottes, anciennes mines, anciennes carrières souterraines, des caves anciennes, ponts, bâti anciens, arbres creux...).

Notons qu'aucune session d'écoute nocturne n'a été réalisée dans le cadre de cette étude. Par conséquent, il est impossible de dresser une liste des espèces de chiroptères fréquentant la zone d'emprise du projet en chasse ou en transit.

Insectes

L'inventaire est réalisé le long d'itinéraires d'observations (transects) placés proportionnellement aux surfaces d'habitats différents favorables aux insectes. Les observations sont réalisées sur une distance de 10 mètres (distance variable selon la nature de la végétation qui peut limiter le champ de vision du naturaliste) de part et d'autre du cheminement central.

Les différents habitats sont examinés, ainsi qu'une grande variété de micro-habitats (arbres morts, retournement de pierres, crottes, etc.). Les déplacements s'effectuent à allure réduite (vitesse de prospection d'environ 2 km/h).

Les recherches à vue et à l'aide d'un filet entomologique constituent la méthode de base permettant de détecter la plupart des espèces (aux stades larvaires ou adulte, voire sous forme de chrysalide, exuvies, etc.).

6.1.3 Efforts d'inventaire

Le pré diagnostic n'inclut pas les inventaires des habitats naturels, de la faune et de la flore sur un cycle biologique complet (une année / quatre saisons). Les investigations de terrain ont été réalisées sur une seule campagne de prospections floristiques et faunistiques en août 2022.

Voir tableau ci-dessous.

Tableau 5. Calendrier de la campagne d'inventaire faune/flore (source : ENDEMY)

GROUPES TAXONOMIQUES CIBLES		Date et heures de prospection	Conditions météorologiques	INTERVENANT
FLORE ET HABITATS	Caractérisation des habitats et espèces à floraison estivale	10/08/2022 ; 7h- 10h	Ciel dégagé, absence de vent, Température élevé	Elise LAIR (ENDEMY)
FAUNE	Tous les groupes faunistiques	23/08/2022 ; 9h- 12h	Ciel dégagé, absence de vent, Température élevé	Valentin SPAMPANI (ENDEMY)